



Rapport Final

Évaluation collective du Projet « Place aux Jeunes ! »



Juillet 2022

Charlotte Boisteau, Consultante cheffe de mission

Béatrice Seror, Consultante associée

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION.....	2
1. OBJECTIFS DE LA MISSION D’EVALUATION.....	3
2. METHODOLOGIE DE LA MISSION D’EVALUATION.....	4
II. LES JEUNESSES ACTRICES : LE SENS DU PROJET PAJ	5
1. L’OBJECTIF DU PROJET PAJ.....	5
3. PERTINENCE DE(S) L’OBJET(S).....	6
<i>Des défis multiples.....</i>	<i>8</i>
<i>Des enjeux d’inclusion souvent comparés aux défis posés par le genre</i>	<i>8</i>
4. QUELS SONT LES PUBLICS ?.....	10
<i>Les membres du consortium.....</i>	<i>10</i>
<i>Les membres de Coordination Sud</i>	<i>11</i>
<i>Les partenaires</i>	<i>12</i>
5. TERRITORIALISATION DE LA PROBLEMATIQUE	12
III. LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS ASSOCIATIFS.....	13
1. ÉTAT DES LIEUX DE L’INTEGRATION DES JEUNESSES DANS LES ONG FRANÇAISES	15
2. LES ECHANGES DE PRATIQUES.....	16
<i>Atelier d’échanges de pratiques.....</i>	<i>16</i>
<i>Séminaire annuel.....</i>	<i>17</i>
3. FORMATIONS	17
<i>Le Groupe de Travail Formation : un fonctionnement contraint.....</i>	<i>17</i>
<i>Une activité à revisiter en fonction des enjeux abordés et du niveau d’engagement des publics ...</i>	<i>18</i>
4. ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS.....	19
<i>Le dispositif : un outil original.....</i>	<i>19</i>
<i>Une activité à forte plus-value pour les organisations.....</i>	<i>23</i>
<i>Un dispositif à la fois simple et compliqué.....</i>	<i>23</i>
<i>Un dispositif à préciser et renforcer.....</i>	<i>24</i>
5. LE PLAIDOYER	24
<i>L’aide publique au développement au Sud est-elle la bonne cible ?.....</i>	<i>24</i>
<i>Des activités éparées et peu appropriées.....</i>	<i>26</i>
IV. FONCTIONNEMENT DU CONSORTIUM.....	27
1. UN CONSORTIUM QUI EMANE ET SE SITUE AU SEIN DE LA COMMISSION JEUNESSES ET SOLIDARITE INTERNATIONALE	27
<i>L’inscription au sein de Coordination Sud : une histoire particulière.....</i>	<i>27</i>
<i>Un consortium issu des membres de la CJSI</i>	<i>28</i>
2. LE DISPOSITIF PROGRAMME.....	29
<i>Des membres du Consortium qui ne font pas encore collectif.....</i>	<i>29</i>
<i>Le portage par E&D : un programme complexe, difficile à porter</i>	<i>30</i>
<i>Une mobilisation hésitante de Coordination Sud sur ce triennal.....</i>	<i>31</i>
<i>Une implication stratégique et politique à renforcer pour toutes les organisations impliquées... </i>	<i>31</i>
3. UN DISPOSITIF A REVISITER	32
<i>Se recentrer sur les organisations les plus motivées et engagées.....</i>	<i>32</i>
<i>Des complémentarités à aller chercher à l’extérieur</i>	<i>32</i>
<i>Un programme singulier dans le secteur de la solidarité internationale, des atouts à valoriser ...</i>	<i>33</i>
<i>La plus-value d’un collectif pluri-acteurs.....</i>	<i>34</i>
4. THEMES TRANSVERSAUX : DES PONTS A ETABLIR.....	34
V. CONCLUSION : UN PORTAGE POLITIQUE ET STRATEGIQUE A AFFIRMER	35
VI. ANNEXES	38
1. ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES OU GROUPES INTERROGÉES	38
2. ANNEXE 2 : LE PERIMETRE DE L’EVALUATION	40
3. ANNEXE 3 : LE DEROULE DE LA MISSION	42

I. INTRODUCTION

La question des jeunes est un sujet de préoccupation pour les acteurs français de développement depuis quelques années à présent.

Environ **5 années se sont écoulées depuis la création de la Commission Jeunes et Solidarité Internationale (CJSI)** au sein de Coopération Sud. Cette commission est née d'une volonté de prendre en considération les jeunes, à un moment plutôt favorable puisque, sous l'égide de la Secrétaire d'État en charge du développement et de la francophonie, Annick Girardin, la France et son MAEE produisait en 2015 un document sur l'action extérieure de la France pour la Jeunesse.

Suite à cela, l'AFD nous confiait une analyse sur les jeunes actrices du développement durable dans lesquelles nous mettons en exergue la nécessité de différencier les jeunes en tant que publics cibles, bénéficiaires des actions de développement et les jeunes actrices, lorsqu'elles y prennent leur part.

En novembre 2017, le Président de la République dans son discours de Ouagadougou, affiche encore son soutien aux jeunes en déclarant, *“J'entends souvent dire que la force de l'Afrique, c'est sa jeunesse. Quand je vois les chiffres, qu'il s'agisse du Burkina Faso comme de toute la région, il est difficile de dire le contraire. Mais permettez-moi de dire que la force de la France, surtout en Europe aujourd'hui, c'est aussi sa jeunesse. Et sa jeunesse, elle est en partie issue de cette Histoire commune. Sa jeunesse, pour partie, elle regarde aussi l'Afrique. Elle nous écoute quand nous parlons d'Afrique parce que nous lui parlons à elle-même. La jeunesse française est aussi pour partie une jeunesse sénégalaise, ivoirienne, guinéenne, burkinabé, nigérienne, malienne ; elle est aussi tout cela. Et donc lorsque je vous parle de vous, je vous parle aussi de moi”*.

Pour autant, plusieurs crises sont passées et ont pris le pas politique sur la question des jeunes, qui par ailleurs ont été particulièrement impactées par la crise liée au COVID19.

Nous décrivions déjà en 2018 la pyramide des âges comme une bouteille d'Orangina et **l'enjeu démographique s'est depuis encore affirmé, notamment sur le continent Africain.**

Petit à petit les jeunes s'invitent en tant qu'acteurs incontournables et on commence à voir certaines sphères leur faire une place (même timide), à l'image du Sommet Afrique France de Montpellier en octobre 2021 où un travail d'identification des thématiques avec des jeunes a été opéré en amont du Sommet. Le CNDSI compte pour sa part un siège occupé par le syndicat jeune la FAGE sur 5 sièges dans ce collège de représentants d'organisations syndicales. D'après le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, la question des jeunes a tout de suite été portée favorablement au sein du CNDSI qui outre cette place accordée, a également tenté de faire monter des personnalités plus jeunes (à qualification égale) pour occuper les espaces offerts par d'autres collèges. Cependant on note tout de même que la candidature jeune pour le collège associatif a été déboutée.

Aujourd'hui, le MAEE déclare que s'il n'existe pas de plan d'action spécifique sur la question des jeunes, celle-ci est pour autant portée de différentes manières. Il entend bien notamment la territorialiser comme l'atteste le récent AMI ISI-JSI-VVVI publié en matière de Jeunesse et solidarité internationale¹.

La pertinence du projet PAJ n'est donc pas remise en question. La question de la cohérence aux actions surtout interne mais aussi externe, va se poser davantage.

Pour l'AFD (DPA), certes le sujet des jeunes émerge, *“tranquillement oui, sûrement je ne sais pas”*. Néanmoins elle soutient, le projet triennal « Place aux Jeunes ! » (2019 – 2022) qui est le projet d'un

¹ <https://www.fonjep.org/content/jeunesse-et-solidarite-internationale-ouverture-des-depots-isi-et-isi-vvvi>

consortium de 11 organisations de solidarité internationale, de jeunesse et d'éducation populaire², porté formellement et animé par Engagé-e-s & Déterminé-e-s (E&D). Le projet PAJ s'inscrit dans la Commission Jeunesse et Solidarité Internationale (CJSI) de Coordination Sud à laquelle tous ses membres appartiennent ; **le projet sert donc les objectifs de la Commission et, au-delà, de Coordination Sud.**

Le projet PAJ mise sur la **formation des organisations de solidarité internationale (OSI) et la mobilisation / l'évolution des pouvoirs publics**, considérant que l'implication de ces organisations de première ligne permettra la création d'un environnement favorable et soutiendra la **sensibilisation, la mobilisation et le pouvoir d'agir des jeunes** dans leur diversité.

A travers des activités collectives et individuelles, la logique d'intervention est articulée en **quatre axes stratégiques complémentaires** ambitionnant au terme de 2022, une meilleure prise en compte des jeunes dans les OSI, au travers de :

- 1) La formation et l'accompagnement des organisations
- 2) La capitalisation et la valorisation des bonnes pratiques
- 3) Le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des jeunes actrices dans les OSI et l'évolution des institutions référentes (AFD et MEAE).
- 4) La structuration et l'élargissement de la commission CJSI

1. Objectifs de la mission d'évaluation

Le projet parvenant à son terme mais **ambitionnant une seconde phase**, E&D et les membres du projet PAJ, appuyés par le F3E, ont souhaité mener la présente évaluation de leur **stratégie d'intervention et de l'atteinte des résultats attendus, en vue de pérenniser le projet.**

L'ambition de la mission commanditée était à la fois **rétrospective et prospective** puisqu'il s'agissait :

- d'une part, **d'établir un bilan** des performances et influences du projet sur ses bénéficiaires et parties prenantes à la fois pour :
 - o **tirer des leçons** des expériences acquises,
 - o accroître **l'appropriation des résultats** par les parties prenantes et bénéficiaires,
 - o **rendre compte** à l'ensemble des parties prenantes et **au bailleur de fonds** et;
- d'autre part, de prendre appui sur ces constats pour **aboutir à des recommandations** susceptibles :
 - o **d'améliorer les pratiques** et capacités individuelles et collectives des parties prenantes,
 - o **d'identifier les besoins et attentes subsistants** des membres du consortium, de la commission CJSI et de ses membres, en lien avec Coordination Sud et les autres commissions,
 - o de délimiter des **perspectives d'évolution** pour le consortium (gouvernance et membership, modalités organisationnelles, périmètre d'action, finalités, risques encourus, modalités financières, etc.),
 - o de **proposer des perspectives concrètes** et adéquates en vue de l'élaboration d'une seconde phase stratégique, transcrite dans un nouveau programme triennal en consortium (2022-2025).

L'exercice a porté essentiellement sur les **deux premières années** de cette première phase, étant entendu que ces années ont été impactées par l'épidémie de COVID-19 et que l'évaluation a été lancée au début de la 3^{ème} année du projet.

² CNAJEP, Equipop, FORIM, France Volontaires, La Guilde Européenne du Raid, Migrations & Développement, Plan International France, Réseau Euromed France, Scouts et Guides de France, Solidarité Laïque, Engagé-e-s et Déterminé-e-s.

Il a examiné la cohérence stratégique du projet, sa pertinence, son efficacité, son efficience, sa valeur ajoutée par rapport à l'existant et a porté une attention soutenue à ses trois axes principaux (cf. annexe 2) :

- **Les contributions du projet en termes de transversalisation des questions de jeunesse** : quelles sont-elles ? Sont-elles utiles et pertinentes ? Dans quelles mesures ont-elles influencé les pratiques et usages des acteur·trice·s de SI ? Quels effets constatés ?
- **Les contributions du projet en termes de structuration du milieu associatif, et du secteur de la solidarité internationale** : dans quelle mesure la stratégie collective a-t-elle contribué au renforcement des capacités des membres (du consortium, de la CJSI, de Coordination Sud, au-delà) ? à la mutualisation et au partage des pratiques (du consortium, de CJSI, au sein de Coordination Sud, au-delà) ? aux synergies et autres formes de collaboration ? à l'innovation ? à l'évolution des pratiques en matière de transversalisation des questions de jeunesse ?
- **Les contributions du projet en termes d'influence auprès des pouvoirs publics**
- **Les leçons apprises du travail en consortium pluri-acteurs et sa plus-value** : Dans quelle mesure la stratégie collective a-t-elle décuplé les résultats atteints individuellement et optimisé les logiques d'action de l'ensemble des acteur·trice·s³ ? En quoi l'hétérogénéité des acteur·trice·s du consortium (nature, tailles, missions, implantations territoriales, etc.) constitue-t-elle un avantage ou un frein ? Quels sont les types de partenariats à renforcer ou à développer pour accroître encore l'efficacité et l'impact du projet PAJ ?

2. Méthodologie de la mission d'évaluation

Un **Comité de pilotage (COPIL)** de l'évaluation a été constitué avec des membres du consortium (E&D, Plan, SL et SGDF) et un représentant du F3E qui a eu pour rôle de suivre le processus. Il a été convoqué à des moments clés de mise en discussion des avancées et de validation des livrables.

L'approche méthodologique globale a été **participative** et a souhaité être particulièrement accessible pour assurer l'appropriation des résultats de l'exercice par le plus grand nombre. Si **l'évaluation est dite collective** parce qu'elle **concerne un programme en consortium et pour mobiliser largement ses parties prenantes**, elle a bénéficié avant tout de **l'externalité de notre regard de consultantes**.

L'exercice s'est inscrit dans un **processus d'apprentissage collectif**. L'évaluation a été appréhendée comme un moment propice et spécifique à l'apprentissage et au partage des connaissances. Il ne s'agissait pas de délivrer une étude technique « top-down », mais bien d'élaborer une **démarche concertée** avec l'ensemble des acteur·trice·s, de façon à ce qu'ils/elles perçoivent dans l'évaluation une **opportunité d'apprendre et d'améliorer leurs pratiques**.

Deux grandes étapes ont ainsi guidé notre exercice :

1. **L'analyse rétrospective ou l'état des lieux des pratiques (bilan) dans le projet PAJ**
2. **La réflexion stratégique et prospective**

Les outils et méthodes utilisés dans le cadre de cette évaluation ont (cf. annexe 3) :

- **favorisé le sentiment de confiance et d'écoute** avec toutes les parties prenantes du projet PAJ, et optimisé les possibilités de dialogue entre elles ;
- fait **remonter des éléments stimulant la réflexion et nourrissant l'analyse** ;
- fait jouer les effets bénéfiques liés à la **superposition des points de vue et des expertises** dans l'analyse de **situations complexes** et dans la résolution de problèmes identifiés ;
- impliqué et **maximisé les apprentissages des organisations et partenaires impliqués** dans la coordination et la mise en œuvre du projet ;

³ Le tout est-il supérieur à la somme des parties ?

- favorisé la compréhension des conclusions et **l'appropriation des recommandations**.

Le présent rapport livre les résultats de l'exercice évaluatif. Ce qui figure en gras veut attirer l'attention du-de la lecteur-trice et permettre une lecture rapide. Les propos qui tiennent de l'ordre des recommandations ont été soulignés. Ils ne doivent pas être considérés comme prescriptifs mais envisagés plutôt comme des pistes d'amélioration continue en vue de la conduite d'une prochaine phase du projet Place aux Jeunes !

II. LES JEUNESSES ACTRICES : LE SENS DU PROJET PAJ

1. L'objectif du projet PAJ

Lorsqu'on aborde le sujet des jeunes, **la question du sens dont on dote l'expression** se pose d'emblée et nous retenons dans notre exercice évaluatif la définition portée par le projet PAJ lui-même dans son document de plaidoyer "Intégrer les jeunes dans les politiques françaises de développement", document de référence pour la CJSI⁴ :

"L'ONU définit « les jeunes » comme une tranche d'âge allant de 15 à 24 ans. Or les définitions de la jeunesse, notion davantage liée à des pratiques sociales et culturelles, évoluent dans le temps et varient d'un territoire à l'autre en fonction des différentes appartenances (genre, classe sociale, origine, etc.), tout comme la situation socio-économique des personnes concernées. Il nous semble plus adapté de parler « des jeunes », afin d'en reconnaître la diversité. Plutôt que se baser sur une tranche d'âge fixe, de se référer à un processus de transition entre l'enfance et l'âge adulte, processus conduisant à une autonomisation socio-économique, citoyenne et politique."

Ainsi, la CJSI affirme qu'**être jeune n'est pas un état définitif mais un cheminement**. Ce document dessine aussi les contours de la vision du changement recherché. Les jeunes :

- **ont gagné en émancipation** (construction de citoyenneté, développement de compétences de vie et du pouvoir d'agir),
- **ont changé de position sociale** (vis-à-vis d'eux-mêmes, de leur entourage, des générations futures, et de la société toute entière),
- **exercent pleinement leur citoyenneté**, dans tous les espaces de la société, y compris dans les espaces de gouvernance.

Il esquisse aussi un **chemin de changement** qui nécessite :

- **le droit à la participation et au respect des droits humains** sans distinction aucune (approche par les droits) ;
- de **répondre à un important désir d'engagement des jeunes, ici et là-bas**, de les informer et les mobiliser sur les enjeux à l'international ;
- **d'y associer les questions de genre** (opportunités en matière d'éducation, de santé, investissement des espaces politique, économique, social et familial) ;
- la nécessité **d'adopter des interventions différenciées et inclusives**, tenant compte de la situation et du profil de tou-te-s les jeunes : diversité de genre et d'âge, mais aussi de situations géographiques, socio-économiques, culturelles et linguistiques, politiques, de handicap, etc. " (approche intersectionnelle) ;

⁴ Document (Document de positionnement plaidoyer " Intégrer les jeunes dans les politiques françaises de développement", Coordination Sud, mai 2020, p.4).

- la **participation des jeunes à la définition et au suivi des programmes et politiques** (pour) de nouvelles perspectives sur les problématiques concernées, notamment dans une logique de réciprocité.

La considération des jeunes revêt ainsi pour la CJSI et le projet PAJ un **caractère protéiforme**. S'il procède d'une **vision plutôt holistique, il peut également être source de confusion**, quant aux objectifs poursuivis.

Est-ce que tous les membres du consortium et de la commission poursuivent les mêmes objectifs ?

Pour les participant-e-s de longue date à la commission, ces questions se sont posées dans un premier temps, lors de la création de la commission CJSI, fin 2016. Il était alors établi, en accord avec le CA de Coordination Sud, que :

“Conscient que la thématique « Jeunesse » est très large et recouvre beaucoup de champs possibles, le Copil et le sous GT « Engagement Volontaires à l'International » (lié à la Commission Europe) proposent que la commission éventuellement créée puisse dans un premier temps travailler sur les thématiques suivantes :

- *Quelle place pour les jeunes dans la SI (espaces d'engagement, dispositifs, etc.) ?*
- *Comment diversifier les modes d'engagement en SI en permettant des logiques de parcours ?*
- *Comment renforcer les liens entre jeunes ici et jeunes là-bas ?*
- *Comment renforcer la réciprocité dans les échanges ?”*

Les **questions d'émancipation et de renforcement des pouvoirs d'agir pour transformer la société semblent d'emblée au cœur du propos, et encouragent les logiques de réciprocité et d'échanges** pour y parvenir.

Pourtant, nos entretiens dénotent aujourd'hui d'un **éloignement par rapport au référentiel existant**. Les personnes impliquées hier ont été remplacées et aujourd'hui les objectifs poursuivis ont évolué.

Il serait intéressant dans un projet PAJ2 de **travailler sur une charte qui détermine de nouveaux éléments de langage, communs, à l'ensemble des membres du consortium.**

2. Pertinence de(s) l'objet(s)

Pour l'heure ce qui semble être la première plus-value du consortium c'est bien sa **pertinence de traiter d'un tel sujet en faisant de** l'acteur-trice, non plus le-la bénéficiaire d'une action qui lui est adressée (en vue par exemple de son insertion socio-professionnelle) mais **le-la participant-e de cette même action qu'il-elle aura contribué à penser**. C'est l'**inclusion qui est ici en jeu** et qui, au même titre que d'autres luttent pour la participation pleine et entière, des femmes ou des personnes en situation de précarité par exemple, **marque autant le processus que ses résultats** (en termes d'appropriation notamment).

Ce qui se joue profondément c'est un changement de modèle de société dans lequel les sans voix ou ceux qui sont pour le moins peu audibles sont petit à petit visibilisé-e-s et entendu-e-s. Cette reconnaissance est certes difficile à démontrer d'emblée et sa mesure d'impact rendue extrêmement difficile sur le long terme, justement parce que **les changements insufflés marquent profondément l'avenir de nos sociétés**. D'après E&D, *“Il faut arrêter de viser les publics cibles sans leur donner un rôle et qu'ils soient associés. Ça marche pour toutes les catégories qui peuvent être minorisées par d'autres et c'est quelque chose sur lequel le secteur des ONG doit se renforcer”*.

Le changement se fait étape par étape et selon un membre du consortium *“il y a justement dans ce programme l'opportunité pour des associations d'expérimenter des choses”*.

Pour autant les changements attendus ne semblent pas être les mêmes pour tous, ni au sein du consortium, ni pour la CJSI ou sa relation avec Coordination Sud qui l'héberge. **Tout le monde ne se fixe pas les mêmes objectifs et ne donne pas la même valeur à la considération des jeunes actrices.**

Pour France Volontaire par exemple, membre du projet PAJ et de la CJSI, les attentes sont de plusieurs ordres :

- Assurer une **transversalisation des questions de jeunes au sein des structures de SI**
- **S'ouvrir à l'international pour expérimenter la citoyenneté mondiale** : comment on mobilise des volontaires dans une démarche de réciprocité ?
- S'inscrire dans une démarche d'engagement citoyen qui chapeaute le volontariat
- Se mobiliser en faveur de la **présence des jeunes dans la gouvernance** et le projet PAJ alimente la réflexion de France Volontaire quant à l'association de volontaires au GIP en construction.

Pour Solidarité Laïque, qui se revendique en tant qu'association intergénérationnelle qui milite pour le droit à l'éducation pour tou·te·s dans tous ses aspects (formelle et informelle, culturelle en particulier), la logique doit être intégrative et le projet PAJ **s'ouvrir à l'international**. Les bénévoles de Solidarité Laïque, du fait de son histoire, sont pour la plupart de (jeunes) retraité·e·s de l'éducation nationale et de ce fait les jeunes sont relativement peu présent·e·s dans la gouvernance associative (pas de jeunes au CA). Solidarité Laïque ne fait pas exception, c'est aussi le cas de la plupart des membres du consortium et plus largement des associations de solidarité internationale. Néanmoins ils/elles le sont dans les projets/programmes en tant que salarié·e·s ou volontaires, en France et à l'international et il serait d'ailleurs opportun, pour Solidarité Laïque, que le projet PAJ s'ouvre aux questions de jeunes en dehors des frontières européennes.

Au sein de Coordination Sud, les objectifs ne sont pas perçus par tou·te·s de la même manière :

Pour son secrétariat exécutif : *"le projet PAJ porte sur plusieurs objets qui ne peuvent pas être traités indépendamment :*

- ***l'accompagnement de projets de jeunes,***
- ***la mobilisation des jeunes dans l'espace public/politique,***
- ***et l'implication des jeunes dans la gouvernance. "***

Pour son Directeur, le projet PAJ est concentré sur l'inclusion des jeunes au sein des OSC françaises mais le sujet est insuffisamment traité en relation aux **dynamiques de développement plus globales ou systémiques**.

Pour son Président, *"la question des jeunes est montée à l'agenda ces dernières années aussi bien ici que là-bas et est très importante :*

- ***Ici car on a besoin de se connecter aux souhaits de changements exprimés par une partie des jeunes, qui se mobilisent à leur façon et avec qui il nous faut interagir** : pour notre intérêt collectif, il faut que ces engagements soient porteurs de changements et qu'à la fois on bénéficie de cette énergie et qu'en se reconnectant les uns aux autres, on puisse transformer cette initiative en réel changement dans la société.*
- ***Là-bas car je pense que cette problématique existe dans les pays au sud où la jeunesse est démographiquement un véritable enjeu et où cette connexion avec la société civile organisée et structurée doit être optimisée"***.

Des défis multiples

Pour les jeunes, les défis sont multiples. D'abord, **la population mondiale jeune s'accroît rapidement**, notamment en Afrique subsaharienne où, selon les Nations Unies, la population totale devrait doubler d'ici 2050. La plupart des pays d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes ont déjà connu une telle explosion de la population jeune, suivie d'une forte augmentation du nombre de personnes en âge de travailler. Certes le dividende démographique (le bénéfice lié à l'accroissement relatif de la population en âge de travailler) offre des possibilités notamment de croissance économique accélérée mais constitue également un risque de difficultés accrues pour un certain nombre de jeunes, n'ayant pas accès aux services essentiels notamment. Cet accroissement démographique est un risque accru également pour l'ensemble de la société des prochaines décennies, qui devra prendre en charge une population vieillissante.

Ainsi il devient de plus en plus clair, qu'**on ne pourra réduire les inégalités qu'en associant les jeunes aux politiques publiques**. Pour l'heure il faut qu'ils-elles se sentent **légitimes à participer pleinement, notamment dans le cadre des actions de solidarités nationales et internationales**.

Or, lorsque **les professionnel-le-s de la SI** font appel à elles et eux, c'est souvent parce qu'ils-elles les considèrent "**source d'innovation**" en maîtrise des outils de communication, notamment les réseaux sociaux, ce qui de fait contribue à les **stigmatiser** et ne facilite pas la compréhension ni de leurs enjeux propres ni de leur fonctionnement.

On le voit d'ailleurs fréquemment, les jeunes ne sont pas ou peu accompagné-e-s lorsqu'ils-elles "débarquent" dans les organisations. Que leur place soit celle de salarié-e, de bénévole, de volontaire en service civique ou de stagiaire, **l'accompagnement n'est pas systématiquement** pensé et leur recrutement plutôt orienté sur quelques tâches ciblées sur lesquelles les dit-e-s jeunes pourront être autonomes, et qui sont peu enclines à leur développement personnel et à leur montée en capacité.

Il faut même parfois se méfier des "discours galvaudés" qui mettent à l'honneur une jeunesse dont finalement les uns ou les autres profitent, parfois en l'instrumentalisant, comme c'est le cas très souvent avec la prise en compte forcée des minorités.

Ceci risque néanmoins de **changer à mesure que le secteur peine à recruter** : on le voit depuis la baisse d'intensité de la crise COVID, les recrutements ont augmenté et les postes mettent du temps à se pourvoir. Il va devenir **de plus en plus intéressant pour le secteur** comme pour de nombreux autres **d'investir en amont des recrutements, la formation des personnels, et de s'assurer tout au long de leur parcours de leur bien-être, enrichissement et épanouissement**.

Il serait intéressant d'effectuer une **recherche-action participative** qui puisse aller plus loin en la matière et qui **regarde de plus près les dynamiques intergénérationnelles et de jeunes et ce que l'une et l'autre apportent de plus-value** par rapport aux dynamiques qui ne se souciaient guère de l'inclusion des jeunes. Ce pourrait être, par exemple, un **sujet à venir de l'ONG Lab de Coordination Sud**.

Des enjeux d'inclusion souvent comparés aux défis posés par le genre

Le parallèle avec le genre, mentionné plus haut, est pour nos différent-e-s interlocuteurs-trices, souvent un argument de **prise en compte lente d'un sujet complexe**. La présidence de Coordination Sud affirme que "*comme il y a quelques années pour le genre, la prise de conscience de l'enjeu de se connecter et de faciliter la prise en compte de l'expression des jeunes, est de plus en plus importante mais que **les savoirs faire sont à développer***".

Pour le MAEE, il est clair que si on compare la question des jeunes au genre, il y a aujourd'hui encore un certain "*déficit de prise en compte et de sensibilisation à tous les niveaux en France, au sein des CLT, des partis politiques, au sein des syndicats et du parlement*".

Mais lorsque le MEAE évoque la transformation de France Volontaire en GIP, ils conviennent néanmoins que malgré la volonté de départ d'inclure un-e jeune dans la gouvernance, *“on reste finalement sur un petit noyau de gens qui sont très militant-e-s dans leur approche mais pas représentatifs de la globalité de la population. Il y a un sujet extrêmement complexe sur la question de l'inclusion dans les gouvernances car la jeunesse est un public fluide, destiné à disparaître : jusqu'à quand est-on légitime ? Est-ce que vous prenez un jeune et vous faites un énorme pari sur l'avenir ?”* car ce-cette dernière ne sera bientôt plus jeune et/ou aspirera à d'autres horizons.

Et effectivement l'inclusion de populations qui peinent à faire entendre leur voix a un coût (ressources humaines et financières notamment) que des organisations comme ATD Quart Monde ou le Secours Catholique - Caritas France, qui incluent leurs populations cibles dans la gouvernance, connaissent bien. La question sous-jacente comme le relève le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères c'est bien : *“Quelle capacité on se donne pour le faire ?”*. Et **l'enjeu attendant que le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères pointe est celui du renouvellement de la vie associative, que le genre ne connaît pas.**

Le **secteur est vieillissant**, il faut bien le reconnaître, **et peine considérablement à attirer une population plus jeune dans ses rangs**. Non pas que les jeunes s'engagent moins, mais ils-elles semblent **s'engager autrement**⁵ tandis que l'ensemble du secteur associatif (OSI comme AJEP) n'adapte pas ses modalités d'accueil en ne laissant pas aux jeunes la place suffisamment confortable pour qu'ils-elles s'épanouissent. De ce fait, elles mettent en danger leur durabilité liée au renouvellement de leur base sociale, associative et militante.

D'ailleurs les organisations membres du consortium déclarent avoir remarqué un **fort impact du COVID sur l'engagement des jeunes (sauf en proximité) lié à la suppression des moments festifs et des rencontres étudiantes**, notamment les festivals de solidarité. Les organisations ont montré alors leurs limites à toucher *“un public très mobile, à la recherche de militantisme et de modes d'action qui nous challenge”*.

D'ailleurs **le projet PAJ lui-même connaît un déficit d'implication des jeunes**. Certes E&D est une association de jeunes, mais, comme le souligne la direction de Coordination Sud *“des jeunes au profil bien particulier qui sont en décalage par rapport aux dynamiques qui se jouent actuellement dans la solidarité internationale sur le sujet des jeunes”*. Il serait pertinent pour les membres du consortium d'**“éduquer par l'exemple”** pour reprendre les mots de Robert Badinter et d'aller chercher des populations jeunes non acquises à la solidarité internationale, qui bénéficieraient d'un accompagnement spécifique. La question se posera alors d'user de mécanismes de discrimination positive pour toucher des publics plus éloignés, défi auquel entend répondre le programme Erasmus +, European Project on Youth Participation (EPYP), qui nourrit les démarches d'échanges de pratiques de PAJ et est mené en partenariat avec l'Université Autonome de Barcelone (UAB), Eurasianet et la Croix Rouge portugaise. Ce projet est en cours de développement et à l'heure du processus de la présente évaluation il était encore trop tôt pour juger de résultats non obtenus à ce jour.

Pour le SGDF essentiellement composé de jeunes *“Le projet PAJ veut que les jeunes investissent les instances et le rajeunissement est un vrai enjeu, mais à ce stade il s'agit déjà de trouver l'espace physique et le temps...On est déjà dans les événements et le plaidoyer, ça fait beaucoup”*

On le voit, au-delà de l'intention, encore faut-il que **l'environnement soit favorable à créer l'inclusion des jeunes** : qu'elles soient bien identifiées, qu'elles aient le temps et les ressources nécessaires pour s'impliquer, qu'elles soient accompagnées, qu'elles montent en capacité effectivement et qu'elles en tirent un bénéfice individuel et collectif...

⁵ Pour faire référence à l'engagement qui de « timbre » s'est transformé peu à peu en un engagement « post-it » selon Jacques Ion (1997).

Ainsi depuis la formulation du projet PAJ1 l'objectif poursuivi peut s'affiner et comme l'atteste l'AFD aujourd'hui : "Que les jeunes puissent être acteurs, n'est plus un sujet de controverses ou de mécompréhension. **La question qui se pose aujourd'hui est celle du "Comment ?"**. Car entre les paroles et les actes, il y a un fossé. On n'avait pas insisté dans notre étude de 2015 sur le **pourquoi non plus : Rendre les jeunes acteurs mais pour quoi faire ?** Or, donner une capacité aux jeunes d'apporter leur valeur ajoutée sociale et citoyenne mais aussi environnementale et climatique dénote un **changement de paradigme** et fait virevolter la prégnance socio-économique qui *trustait* un certain nombre de projets auparavant. C'est bien la **durabilité de notre planète qui est en question.** "

Ce sont bien ces questions que le projet PAJ2 devra documenter à l'avenir.

3. Quels sont les publics ?

La **question des publics cibles du projet PAJ mérite, à l'avenir d'être repensée**. On le verra plus avant lorsqu'on abordera la question du fonctionnement opérationnel du projet PAJ, le fait **que le projet PAJ soit intimement lié à la CJSI entretient ce flou**.

Dans la NIONG, les publics suivants sont ciblés et les résultats sont parfois ambitieux (notamment en termes de jeunes bénéficiaires, de bénéficiaires indirects ou de décideur-deuse-s politiques français) ou parfois plutôt modestes (10 associations accompagnées et financées).

- OSC/ONG: 10 associations sont accompagnées et financées
- Jeunes : 2000 jeunes
- Décideurs politiques : 20 décideurs politiques français
- Partenaires nationaux : 10 partenaires nationaux sont rencontrés
- Partenaires régionaux : 15 partenaires régionaux
- Partenariat avec le milieu de la recherche : 3 partenaires du milieu de la recherche
- Territoires investis : 75% des projets accompagnés sont des OSC agissant en France à l'échelle territoriale
- Bénéficiaires indirects : 15 000 personnes

Ce qui apparaît clairement c'est que **les cibles sont nombreuses**, ce qui participe de la dilution des objectifs du projet PAJ.

Peut-être qu'un meilleur **ciblage centré sur trois cercles permettrait de rationaliser ces objectifs.**

Les membres du consortium

Un premier cercle concernerait les membres du consortium

D'abord ces membres **ne sont pas tous aguerris à la pratique de l'inclusion des jeunes** en leur sein.

Pour les organisations de jeunes, elles déplorent **ne pas être en mesure de toucher des publics éloignés de leurs causes**. C'est le cas d'E&D ou des SGDF qui déclarent toucher essentiellement des CSP supérieures.

Parfois quelques personnes au sein de l'équipe sont conscientes des enjeux attenants à l'inclusion des jeunes mais elles sont encore minoritaires au sein de leurs organisations et le sujet n'y est **pas vraiment socialisé ou approprié**. C'est le cas de Plan notamment ou d'Equipop.

Parfois encore les équipes techniques sont au fait des enjeux soulevés mais **la gouvernance ne suit pas** et les jeunes ne sont pas présents dans l'organisation, là où les décisions sont prises (CA, etc.). C'est le cas du FORIM par exemple.

Ensuite ces membres sont parfois des têtes de réseaux dont la capacité d'influence est intimement liée à celles et ceux, nombreux, qui la composent. Le CNAJEP, le FORIM, E&D, etc. sont des structures dont

la **capacité de diffusion et d'essaimage est grande**. Il ne s'agit pas de ne parler qu'à leur structure coordinatrice nationale mais bien à leurs **membres, territorialement implantés**.

A cette échelle, on constate une difficulté du projet PAJ à irriguer. Pour un membre du consortium, *“malgré notre investissement, ça ne se retrouve pas trop chez nous et mon enjeu est de trouver les moyens de voir comment le projet vit dans nos structures”*.

Les membres de Coordination Sud

Un second cercle concerne plus largement **les acteur-trice-s des solidarités** et là, naturellement, puisque le projet PAJ est abrité par la CJSI, on pense à **l'ensemble des acteur-trice-s de Coordination Sud**.

Malheureusement, il apparaît que les jeunes, au sein de Coordination Sud sont plutôt relégué-e-s dans la CJSI : les participant-e-s ont autour de 30-35 ans (*« on est entre jeunes »*) comme si les **questions de jeunesse finalement ne questionnaient que les jeunes**. On le voit, le projet PAJ est loin d'avoir complètement irrigué au sein de Coordination Sud qui ne comptait que trois jeunes dans son CA (CNAJEP, E&D et CLONG) au commencement de notre évaluation, 4 depuis peu avec ESF en plus. Et le risque encouru de maintenir à l'écart les jeunes est finalement important. Ce risque est d'ailleurs perçu au sein de Coordination Sud puisque sa direction affirme *“que le **risque est d'avoir un projet PAJ isolé**. Or, l'enjeu est bien de voir comment ce qui se passe dans cet endroit innerve et sème sur l'ensemble du secteur et comment les mouvements de jeunes innervent le mouvement associatif plus largement”*.

Pour autant, il faut reconnaître les avancées auxquelles le projet PAJ a largement contribué. Pour E&D, *“on partait de loin ! Aujourd'hui on estime à 15% les membres de Coordination Sud qui sont touchés par cette question. Certes le CA est assez mou sur le sujet qui n'intéresse que quelques personnes mais d'autres commissions sont dans la tourmente quand nous on arrive à se maintenir. En revanche le fait qu'on soit composé que de jeunes tend à nous desservir, on a tendance à penser “qu'on est mignons” et on n'apparaît que lorsqu'on a besoin de nous !”*

Mais peut-être faut-il cibler davantage d'un point de vue stratégique qui on souhaite toucher et pour quoi (dans quel objectif).

- La thématique de l'inclusion des jeunesse est une **thématique transversale** et potentiellement pourrait être prise en considération par l'ensemble des membres de Coordination Sud, notamment les **membres des autres commissions** qu'elles soient thématiques ou opérationnelles
- Les acteur-trice-s des solidarités sont à différencier selon que l'action est orientée dans nos **territoire du Nord ou bien également dans les territoires du Sud**, elles peuvent également se faire **en réciprocité**.
- Les acteur-trice-s des solidarités concernent tout autant **les acteur-trice-s de la solidarité internationale** (humanitaire et de développement dont ECSI) que les acteur-trice-s des **solidarités nationales** (de développement dont ECSI également, EDD, éducation populaire)

Dans ce second cercle on voit qu'à l'heure actuelle les acteur-trice-s des solidarités internationales sont trop peu impliqué-e-s dans le projet PAJ et même très peu ciblé-e-s. E&D déplore que l'ECSI soit perçue comme un enjeu uniquement au Nord mais que *“on a besoin de considérer l'ECSI au Sud pour faire comprendre l'interdépendance du monde. Or, on n'est pas sur un mariage simple et des logiques d'acteur-trice-s doivent être prises en compte pour opérer un rééquilibrage dans la représentation. Aujourd'hui dans la commission et dans le projet PAJ on a aucun acteur urgentiste, très peu d'acteurs développementalistes et on est plus à l'aise avec les acteurs d'ECSI bien que certains agissent aussi au Sud -comme SL qui porte J2R”*.

Si l'hétérogénéité des membres est sans conteste un facteur positif pour le projet PAJ, il faut à l'avenir redoubler d'efforts pour sensibiliser les membres, acteurs de solidarité internationale de Coordination

Sud à s'emparer des questions de jeunesse, puisque ce sont eux qui sont aux prises avec leur expression globale la plus forte. Et Coordination Sud encourage un projet PAJ2 qui *“puisse se poser la question des jeunesse dans la solidarité, de manière globale et non plus auto-centrée”*.

Les partenaires

Par ailleurs, les acteur-trice-s de solidarité nationale ou internationale, en dehors du cercle de Coordination Sud, sont celles-ceux visé-e-s par le troisième cercle.

D'abord **les réseaux comme le F3E** offrent aujourd'hui un potentiel de renforcement de capacités et de **diffusion massive des enjeux d'inclusion des jeunesse**, parce qu'ils travaillent cette question en parallèle du projet PAJ et parce que la mutualisation aurait alors du sens en cela qu'elle permettrait de **s'adjoindre de forces vives complémentaires** qui encouragerait la diffusion du message. Des discussions sont d'ores et déjà en cours, qui sont à saluer.

Par ailleurs, les acteur-trice-s de solidarité nationale, sous-représenté-e-s dans Coordination Sud du fait que ce ne soit pas son objectif premier (les seul-e-s présent-e-s sont les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui travaillent sur la solidarité internationale), pourraient également faire l'objet de stratégies partenariales plus poussées. Parmi les organisations mentionnées par le MEAE comme offrant du potentiel sur la question des jeunesse, il y a Open Diplomacy, l'association de jeunes de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale qui tente de répondre à des enjeux internationaux plus largement que sur les questions de défense, ou bien encore Je m'engage pour l'Afrique qui est un **think tank** de jeunes cadres supérieur-e-s, issu-e-s des diasporas et qui développent des documents de positionnement. Ces acteur-trice-s ne sont mentionné-e-s qu'à titre d'exemple mais il est certain qu'une cartographie des acteurs partageant des intérêts similaires ou pouvant contribuer au changement ultime poursuivi dans le projet PAJ 2, pourrait amener à réviser sa stratégie partenariale et à s'ouvrir plus largement sur les organisations de solidarité.

D'autres acteur-trice-s comme celles et ceux de la **recherche ou de l'ESS** offrent également un potentiel important sur ces questions-là.

Ce troisième cercle pourrait comprendre les acteur-trice-s institutionnel-le-s et/ou pouvoirs publics mais il semble clair que ces derniers **doivent être considérés comme des partenaires plutôt que comme des cibles**. Et cela pour plusieurs raisons :

- 1) Ils avancent en parallèle des OSC en matière de prise en compte des jeunesse (ils le seraient plus qu'elles selon l'AFD)
- 2) Ils mettent en place des modalités d'échanges (groupes de travail) qui regroupent différents acteur-trice-s intéressé-e-s
- 3) Potentiellement parce qu'ils peuvent être exigeants vis-à-vis des soumissionnaires et de fait, peuvent contribuer au changement d'échelle de la prise en compte de la question des jeunesse et dans l'obtention de résultats tangibles en la matière.

4. Territorialisation de la problématique

Comme de nombreuses autres problématiques, l'heure est à la **territorialisation des enjeux globaux**. En France, on observe l'émergence du pluri-acteurs et des territoires au cœur des problématiques actuelles de solidarité internationale autant que d'économie sociale et solidaire ou des quartiers⁶. C'est la **question du translocal** qui est aujourd'hui au centre de toutes les préoccupations et la manière dont les

⁶ Les appuis-accompagnements que nous avons mené dans ces trois secteurs récemment posent des hypothèses similaires.

partenariats, **pour être efficaces**, doivent **opérer à l'échelon local dans un souci de mise en réseau nationale ou transnationale**⁷.

Le MEAE l'a bien compris qui encore récemment lançait une démarche de territorialisation de sa politique de jeunesse en cherchant à positionner dans chaque région, des coordonnateur-trice-s jeunesse.

Cette couverture territoriale, pas nécessairement pensée lors de l'écriture du projet, s'est pourtant assez vite imposée au projet PAJ qui a su s'en saisir, d'abord "*sous forme d'expérimentation et de test*" (entretien E&D). Pour répondre à la demande des territoires et notamment des micro OSI dans le secteur, le choix a été fait de se concentrer sur certains (Occitanie et PACA notamment où l'accompagnement par les pairs a permis de mettre en lien des acteur-trice-s de secteurs différents). Un lien s'est fait notamment avec les COSIM, les RRMA et les CRAJEP, qu'il s'agit aujourd'hui de renforcer, y compris dans une **dynamique interterritoriale**.

Les RRMA deviennent ainsi naturellement un interlocuteur de choix, qu'il faudra convaincre néanmoins :

- D'abord, la mission des RRMA du fait de la conscientisation de la territorialisation du développement chez l'ensemble des acteur-trice-s des solidarités, explose et leurs moyens ne suivent pas.
- Ensuite parce que la relation avec Coordination Sud n'est pas particulièrement fluide. Leur rôle n'est pas le même et lorsque l'un revendique sa fonction de contre-pouvoir, l'autre se campe de plus en plus dans une posture de Délégation à maîtrise d'ouvrage, comme on peut le lire à travers la publication de l'AMI susmentionné et publié le 15 mars 2022 sur le site du FONJEP.

Pour autant, l'intérêt est réel et le projet PAJ pourrait apporter son expertise lorsque les RRMA peuvent faciliter l'accès à leur base associative et ainsi **décupler les OSI touchées et personnes impactées** en leur sein.

Au sein du projet PAJ on se félicite de cette ouverture qui répond à un "*ancrage jusqu'alors trop parisien et dans lequel on tournait en vase clos autour de la CJSI*", installés dans une "*zone de confort*". Il faut à présent "*s'adapter aux contextes locaux*" et "*mailler les territoires*" (entretiens membres projet PAJ).

III. LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS ASSOCIATIFS

Le projet PAJ est un projet d'intérêt général de structuration du milieu associatif qui par l'intermédiation d'un montage en consortium porte l'ambition de "*développer la place des jeunes au sein des organisations de solidarité internationale, dans leurs projets, leurs gouvernances et leurs structures, et appuyer leur prise en compte par les politiques publiques françaises de développement et de coopération internationale*" (Objectif Général NIONG).

Pour ce faire, il se fixe 4 objectifs spécifiques qui tous portent une composante de renforcement de capacités de la société civile organisée. Des activités de formation, d'échanges de pratiques, de recherche-action, de plaidoyer, etc. constituent la traduction opérationnelle d'un projet qui vise à produire des livrables et atteindre les résultats suivants :

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : former et accompagner les OSC dans l'intégration des jeunes au sein de leurs structures, de leurs projets et de leurs gouvernances

⁷ Coordination Sud a publié une étude sur « la localisation de l'aide » qui interroge également le bon échelon d'intervention. <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/etude-onglab-localisation-de-laide/>

Résultat 1 :

Sur la base d'un état des lieux des pratiques et des savoirs, une offre concertée de formation-action et d'accompagnement est construite et mise à jour annuellement

Principales activités prévues :

- Développement et mise à jour d'un état des lieux des pratiques et des savoirs, qui s'appuie sur l'existant, au sein de la commission,
- Co-construction d'une offre de formation-action et d'accompagnement, s'appuyant sur un socle commun de valeurs, de concepts et d'approches

Résultat 2 :

Les OSC mettent en œuvre des pratiques concrètes et expérimentales permettant d'intégrer plus fortement les jeunes en tant qu'acteur·trice·s au sein de leurs structures, de leurs projets, et de leurs espaces de gouvernance

Principales activités prévues :

- Mise en œuvre de formations collectives
- Mise en œuvre de parcours d'accompagnement par les pairs, avec financement des initiatives
- Mise en œuvre d'expérimentation de nouvelles pratiques d'intégration des jeunes

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : capitaliser et diffuser de nouvelles pratiques de mobilisation de jeunes au sein des OSC

Résultat 1 :

Les initiatives portées par les OSC sont documentées et capitalisées, afin d'identifier les bonnes pratiques

Principales activités prévues :

- Recueil des pratiques innovantes
- Création d'outils accessibles valorisant les pratiques et les expérimentations

Résultat 2 :

Des outils valorisant les pratiques sont diffusés et essayés largement

Principales activités prévues :

- Publication et promotion des outils créés
- Mise en œuvre d'événements de valorisation

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : influencer les politiques publiques de développement et de jeunesse

Résultat 1 :

La commission CJSI structure sa stratégie de plaidoyer

Principales activités prévues :

- Construction d'éléments d'analyse et de propositions communes sur les enjeux de jeunesse et de SI
- Définition d'une stratégie de plaidoyer

Résultat 2 :

Elle influence les pouvoirs publics et le secteur de la solidarité internationale, et œuvre à une meilleure prise en compte des jeunes en tant qu'actrices du changement, comme enjeu transversal dans les politiques publiques de développement françaises (reconnaissance et valorisation des différentes formes d'engagement, places des jeunes dans les prises de décision et dans la construction des politiques publiques, etc.).

Principales activités prévues :

- Production de documents de positionnement
- Mise en œuvre d'actions de plaidoyer et d'influence

OBJECTIF SPECIFIQUE 4 : structurer et développer la commission Jeunesse et Solidarité Internationale

Résultat 1 :

La commission JSI structure son fonctionnement afin d'accroître son efficacité et son impact

Principales activités prévues :

- Création de documents de référence (charte, référentiel commun de valeurs)
- Structuration des groupes de travail, de leurs objectifs et plans d'action et de la gouvernance de la commission

Résultat 2 :

La commission CJSI s'élargit, se diversifie, tisse des partenariats stratégiques

Principales activités prévues :

- Organisation annuelle d'un séminaire national d'échanges et de rencontres
- Démarchage de nouveaux membres au sein de Coordination SUD
- Développement de partenariats stratégiques avec des acteur·trice·s proches de la thématique (RRMA, INJEP, acteur·trice·s universitaires, etc.)

A la vue des activités planifiées et des résultats annoncés, on constate d'emblée que plusieurs d'entre eux ont été **fortement impactés par la crise sanitaire**.

1. État des lieux de l'intégration des jeunes dans les ONG françaises

L'État des lieux **produit dans le cadre du projet PAJ et publié en août 2020** marque le début du programme.

Il a été rédigé à partir de :

2. **8 ateliers** d'échanges et de réflexions ayant rassemblé 17 OSI ou AJEP
3. **un questionnaire** envoyé aux membres de Coordination Sud et auquel 22 personnes de 16 organisations ont répondu (principalement des salarié·e·s).

Il est à noter que **le taux de réponse au questionnaire n'est absolument pas représentatif du *membership* de Coordination Sud, encore moins du secteur** et on peut également penser que ce sont des personnes plutôt intéressées par la question des jeunes qui y ont répondu.

Dans le programme, l'État des lieux avait été **pensé pour être mis à jour régulièrement**, à l'origine sur une base annuelle. De cet État des lieux, découlaient les modules constituant les formations dispensées. L'idée nous semble avoir été pertinente, mais très vite, l'État des lieux **est devenu une contrainte** : le temps exigé à le produire s'avérait trop important et s'il a nourri **le contenu des modules de formation**, il n'a pas pu non plus aller très loin.

Néanmoins, il serait intéressant de reprendre ce document en profondeur dans le projet PAJ2, pour en améliorer la qualité et ce faisant son utilité. A l'instar du document produit par le Groupement Initiative (numéro Traverses⁸) sur les jeunes ou même du dernier document publié par le F3E⁹, un document de qualité pourrait être largement **socialisé parmi les membres et partenaires et diffusé plus largement**. Il peut être un excellent support pour **convaincre du bien-fondé de la problématique posée**. Pour un membre *"Avant de mettre en place un tel projet, il faut un vrai travail de recherche et d'enquêtes sociologiques sur l'engagement des Jeunes, ce qui n'est pas le cas de l'état des lieux. Il y a des institutions qui le font comme l'INJEP mais leurs études ne sont pas nécessairement connues de notre milieu associatif"*.

⁸ <https://groupe-initiatives.org/Jeunes-acteurs-et-actrices-du-changement-Enjeux-et-pratiques>

⁹ <https://f3e.asso.fr/save-the-date-restitution-revue-transversale-jeunes/>

La collaboration avec des acteur·trice·s de la recherche (l'UAB de Barcelone) à l'œuvre dans le projet EPYP pourrait permettre de pousser la réflexion ou d'initier de **nouvelles démarches de recherche-action qui viendraient nourrir cet état des lieux et poser les prochaines hypothèses** pouvant faire l'objet de futurs travaux.

C'est un peu ce qui semble avoir été initié dernièrement avec la **volonté d'adapter des travaux de suivi-évaluation au secteur des OSI et des OSEP en France** mais peut-être ces travaux sont là trop circonscrits alors qu'une **publication faisant état avec force de la plus-value de rendre les jeunes acteur·trice·s pour eux-mêmes comme pour les organisations qui les reçoivent**, répond à des besoins du secteur encore prégnants.

En l'absence de compétences internes au projet PAJ (ou du temps pouvant être alloué), nous pensons qu'il peut être extrêmement intéressant de soumettre une demande pour **que le sujet soit traité par l'ONG Lab ou qu'une collaboration externe** comme il y en a déjà eu par exemple entre la Commission Genre et le F3E, puisse permettre de muscler cette publication. Le **recours à des chercheur·euse·s ou à des consultant·e·s** peut aussi s'avérer judicieux.

La CIRMA s'est d'ores et déjà dite intéressée lors de notre entretien : pour elle *"il y a un paradoxe à l'échelle des politiques publiques car on sent bien que c'est une priorité gouvernementale mais l'engagement des jeunes a changé et on n'arrive pas à s'adapter : on a déjà 3 trains de retard ! Alors on serait partants **pour alimenter un État des lieux et l'élargir** en y associant d'autres personnes compétentes auxquelles nous avons accès !"*

Enfin, l'ouverture à d'autres acteur·trice·s, notamment en matière de partenariats, peut permettre au projet PAJ **d'effectuer un benchmark de l'existant dans d'autres secteurs** (syndicats, ESS, etc.) et de **multiplier les sources d'inspiration**.

2. Les échanges de pratiques

Les activités d'échanges de pratiques au sein du projet PAJ prennent différentes formes. Parmi celles que nous avons pu observer ou dont nous avons eu accès aux comptes-rendus :

- des échanges dans le cadre d'ateliers dit "d'échanges de pratiques"
- un séminaire annuel
- la capitalisation

Atelier d'échanges de pratiques

Depuis le lancement du programme **3 ateliers d'échanges de pratiques** ont eu lieu :

- **2 en présence des acteur·trice·s français·e·s des OSI et des AJEP**
- **1 dans le cadre du programme Erasmus +, EPYP**, rassemblant des acteur·trice·s européen·ne·s.

Les 2 ateliers organisés à destination des acteur·trice·s français du secteur ont eu lieu le 03 février et le 25 mai 2021 sur une durée de 2 heures chacun (16h00-18h00). Ils ont rassemblé :

- pour le 1^{er}, 18 participant·e·s de 14 organisations sur le thème des **méthodes d'accompagnement proposées aux jeunes pour développer leurs compétences et leurs prises de responsabilités** dans les activités des OSI et des AJEP
- et 23 participant·e·s pour 18 organisations pour le deuxième sur le thème de **la posture des professionnel·le·s pour libérer la parole des jeunes et favoriser le travail intergénérationnel**.

Ces ateliers s'appuient sur des **témoignages d'acteur·trice·s externes au consortium** (Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture dans le premier cas, ATD Quart Monde dans le

second cas¹⁰) et visent à **émettre des recommandations** pouvant être utiles aux organisations qui souhaiteraient se pencher sur les problématiques abordées.

Les participant-e-s nous font état de leur **satisfaction à la fois sur l'opportunité donnée aux intervenant-e-s de valoriser leurs pratiques et à l'auditoire de s'en inspirer.**

L'atelier EPYP auquel nous avons pu assister à la préparation en amont, a compté lui 9 participant-e-s (seulement relate le rapport ce qui dénote d'une certaine insatisfaction) dont 6 jeunes. L'intention dans le projet est de **toucher "les jeunes avec moins d'opportunités"** :

- **l'objectif n'a pas été atteint** jusqu'à présent comme le relate le compte-rendu de l'atelier¹¹.
- **l'expression « jeunes avec moins d'opportunités » nous semble stigmatisante** et pas nécessairement encourageante à la participation ni des uns (les plus favorisés) ni des autres (les moins favorisés qui ne s'auto-évaluent pas nécessairement comme tels)¹².

Outre cet atelier le projet EPYP d'Erasmus + participe au cofinancement des activités du projet PAJ (à hauteur de 60.000€) et on l'a vu, au travers de la recherche menée par l'UAB, contribue également à nourrir l'activité d'État des lieux en traitant d'un angle particulier, en l'occurrence celui des indicateurs de mesure du pouvoir d'agir des jeunes.

Séminaire annuel

Le séminaire annuel est une activité qui, de fait, a été fortement impactée par le COVID, car la première édition 2020 a été remplacée par des rencontres régionalisées plus limitées.

Néanmoins un **séminaire s'est tenu les 7 et 8 décembre 2021** qui aura rassemblé environ **50 participant-e-s** (pour 150 visés).

C'est ce séminaire de deux jours qui a été au démarrage du projet EPYP, une demi-journée étant dédiée à la commission CJSI (atelier de la UAB sur les indicateurs et l'*empowerment* des jeunes). Cette année (2022) il marquera la clôture du projet EPYP. Il a aussi permis de valoriser les activités du projet PAJ et de la commission CJSI. E&D estime qu'au vu du contexte, il a été une belle réussite.

Il pourrait être intéressant dans le projet PAJ2 de rationaliser ses objectifs (aujourd'hui trop nombreux) et d'en faire un véritable évènement de sensibilisation autour de la problématique auprès de l'ensemble du secteur OSC.

3. Formations

Le Groupe de Travail Formation : un fonctionnement contraint

Le groupe de travail Formation s'est réuni 7 fois sur la période. L'analyse de son activité est difficile, l'ensemble des comptes-rendus n'étant pas disponible (3 CR transmis), tandis que ceux qui le sont ne fournissent pas systématiquement d'informations sur le cadre et les participants. **Les conditions ont néanmoins contraint son fonctionnement** : confinement et obligation de travailler en distanciel, absence de référent-e au sein de Solidarité Laïque, leader du Groupe de Travail, pendant près d'un an et fort renouvellement de ses équipes sur la période (4 personnes se sont succédées depuis le lancement du programme). Dès lors, **la charge de l'animation a incombé à E&D** (dont ce n'est pas le rôle dans le

¹⁰ Mais membre du CNAJEP pour le premier exemple et de la CJSI pour le 2nd. D'ailleurs l'ensemble des participant-e-s étaient soit membre de la CJSI, soit membre de membres de la CJSI.

¹¹ Compensé néanmoins par l'organisation des ateliers similaires de Braga et de Marseille qui ont rassemblé 14 et 15 personnes, soit 39 participant-e-s pour une moyenne de 13 participant-e-s / atelier (ça reste en deçà de l'objectif des 52 participant-e-s cependant).

¹² On a affaire là à la terminologie européenne dont le consortium semble avoir pris la mesure des limites.

projet). **Il se stabilise depuis quelques mois et l'intérêt fort de la nouvelle représentante de Solidarité Laïque laisse présager des perspectives constructives pour l'avenir.**

Un module de formation a été produit. Il aborde des enjeux divers de la mobilisation des Jeunesses (accompagnement de projets de jeunes, mobilisation des jeunes dans les organisations et leur gouvernance). **Ses ambitions sont grandes :** déconstruire les préjugés, accompagner les participant·e·s dans l'analyse des pratiques de leur organisation, identifier des solutions, définir un plan d'action notamment. Il s'adresse aux OSC les plus éloignées de ces questions ("*niveau débutant*") même si "*une première expérience bénévole/professionnelle avec des jeunes*" est demandée aux participant·e·s.

Le module de formation n'a pu être testé qu'à partir de 2021, le confinement et la limitation des rencontres rendant difficiles son déploiement. Depuis, des sessions ont été organisées auprès du FORIM, de ASMAE- Association Sœur Emmanuelle, une en lien avec le RRMA Réseau Bretagne Solidaire et une en lien avec la Ville de Rennes, et sous un format mutualisé auprès des RRMA Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire et Bretagne. Elles ont réuni chacune entre 8 et 20 participant·e·s. Elles ont été animées conjointement par Solidarité Laïque et E&D.

Les deux dernières ont rassemblé des organisations très diverses de par leur identité, leur structuration, leurs champs d'action et leur niveau d'avancement sur ces enjeux. Une mosaïque de besoins en a découlé auxquels il était difficile de répondre. C'est en particulier le cas pour celle réalisée avec la Ville de Rennes dont le cadrage interroge par ailleurs, vue la perception différente qu'en ont les co-organisateur·trice·s (atelier d'échanges / formation). **Les questions de visibilité du projet PAJ et de lisibilité du dispositif se posent.**

Avec l'expérience, la formation a été revue en partie : certaines parties ont été réduites selon les besoins des participant·e·s, la durée aussi même si elle reste conséquente avec trois demi-journées.

L'équipe d'animation a pris conscience des faiblesses actuelles du module : trop long et « *jargonneux* » pour des organisations de bénévoles, trop général ce qui ne lui permet pas de répondre spécifiquement aux besoins en dépit de l'autodiagnostic demandé en amont, insuffisamment opérationnel alors que les publics touchés ont besoin de réponses très contextualisées.

Déconstruire les préjugés demeure néanmoins nécessaire : pour les petites associations en général, l'implication des jeunes n'est recherchée que pour la communication, en particulier sur les réseaux sociaux. Beaucoup abordent aussi la question en fonction de leurs besoins, sans tenir compte des attentes des jeunes. Aussi, si la partie de la formation sur la déconstruction peut être perçue comme trop longue par les participant·e·s qui pensent ne pas en avoir besoin, et qu'elle peut être revue pour être plus incisive, elle n'en demeure pas moins nécessaire.

En tant que chef de file du Groupe de Travail Formation, Solidarité Laïque veut redynamiser le Groupe de Travail et continuer le travail d'adaptation des formations aux enjeux et contextes des associations. La révision du module est prévue pour le rendre plus pertinent au regard des besoins d'opérationnalité des organisations.

Une activité à revisiter en fonction des enjeux abordés et du niveau d'engagement des publics

La refonte du module de formation mérite de prendre en compte :

- La nécessité de pouvoir l'utiliser en tout et aussi en partie : sa construction en plusieurs modules indépendants enrichira l'offre en lui permettant d'être adaptée spécifiquement aux différents besoins
- Les enjeux différents et le niveau d'avancement des organisations sur ces questions : raisonner en fonction des problématiques spécifiques des participant·e·s à différencier dans les sessions (mobiliser les jeunes au niveau de l'organisation et de ses instances / soutenir les projets de

jeunes) et des niveaux d'engagements pour disposer de modules qui s'articulent (initiation, approfondissement) et ainsi développer une offre plus pertinente et efficace

- Le besoin d'être concret et pragmatique : les organisations se mobilisent pour trouver des solutions à des enjeux auxquels elles font face. La formation s'enrichira à s'attacher à cette dimension opérationnelle.

A noter que le Groupe de Travail travaille d'ores et déjà à l'élaboration de deux niveaux de formation : un niveau portant sur l'information et la sensibilisation aux enjeux de la participation des jeunes (dit "niveau 0") ; un niveau portant sur la définition et le renforcement effectif de la place des jeunes dans les associations (dit "niveau 1"). Ce format devrait intégrer les modules déjà existants et les outils de l'Université de Barcelone sur le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes (résultats présentés en septembre 2022).

Enfin, le module mérite d'être enrichi des acquis du programme. L'accompagnement par les pairs peut permettre d'identifier des solutions nouvelles, qui méritent d'être réinjectées dans les modules de formation. Les documents produits doivent être valorisés et clairement identifiables comme le projet PAJ lui-même d'ailleurs.

4. Accompagnement par les pairs

Le dispositif : un outil original

L'activité est portée en direct par la coordination et ne s'inscrit pas dans un Groupe de Travail spécifique.

L'objectif du dispositif (appel à projets 2021) est « *de permettre aux organisations de solidarité internationale d'expérimenter de nouvelles formes de mobilisation et participation des jeunes dans leurs projets, structure et gouvernance.* ».

Il est basé sur trois volets :

- Un volet financement avec un cofinancement de 6500€
- Un volet accompagnement par un pair qui « dispose d'une expertise pouvant répondre aux besoins de l'organisation souhaitant être accompagnée »
- Un volet valorisation et capitalisation.

Il s'adresse à toutes les « *organisations françaises de solidarité internationale ou de jeunesse et d'éducation populaire qui mènent des activités de solidarité internationale* », en distinguant :

- Un niveau « basique », pour que les organisations qui s'engagent dans la démarche (« *n'intégrant pas ou peu les jeunes dans leurs structures, projets ou gouvernance* »), puissent acquérir « *des pratiques de base* ».
- Un niveau « avancé » pour que les organisations qui « *disposent déjà de savoirs-faires en la matière* », puissent « *expérimenter de nouvelles méthodes de mobilisation de jeunes.* »

Le Règlement de l'appel à candidatures précise les critères de sélection :

- le degré d'innovation pour l'organisation candidate : la manière d'intégrer les jeunes, la qualité des partenariats, la plus-value du travail en binôme et de l'accompagnement par une organisation paire ;
- La qualité et pertinence de la démarche : la compréhension des enjeux de participation des jeunes ; les besoins identifiés et les réponses appropriées ; des objectifs et activités bien définis, des résultats réalistes, visibles et quantifiables ; la cohérence entre actions et budget

- La viabilité de la démarche : l'acceptabilité et la réceptivité de la démarche par les autres collaborateurs de l'organisation ; le travail de diffusion et d'appropriation de la thématique au sein de l'organisation ; les moyens donnés pour poursuivre le travail de participation des jeunes une fois le dispositif d'accompagnement achevé ;
- L'implantation territoriale : l'OSC agit sur les territoires ; le projet agit en complémentarité avec les acteur·trice·s de l'accompagnement des projets de SI déjà actifs sur les territoires (RRMA, CASI, COREMOB, Collectifs associatifs...) ;
- Le potentiel de répliquabilité du projet : le projet et l'accompagnement sont accessibles et adaptables.

Au cours de cette phase, dix accompagnements ont été validés, à l'état d'avancement varié (5 sont clôturés et 5 encore en cours). A l'instar des autres activités du projet PAJ qui couvrent les diverses dimensions des "Jeunes actrices", l'accompagnement par les pairs concerne des sujets divers.

Organisation accompagnée	Organisation accompagnante	Sujet	Valorisation - capitalisation / communication
2020			
Eurasia Net	YMCA France	<p>Développer une formation de parrains/marraines pour les volontaires de retour pour leur permettre de soutenir les futurs volontaires internationaux avec une approche "peer education"</p> <p>Développer un contenu d'accompagnement à l'engagement local solidaire post volontariat international en donnant aux jeunes les outils pour développer leurs projets au niveau local</p> <p>Faciliter l'engagement des jeunes dans des projets de type projet de solidarité du Corps Européen de solidarité.</p>	<p>Post des réalisations sur les sites internet et réseaux sociaux des organisations</p> <p>Guide « Favoriser l'engagement local des jeunes dans les associations de solidarité internationale » (https://www.coordinationsud.org/document-ressource/favoriser-lengagement-local-des-jeunes-dans-les-associations-de-solidarite-internationale/)</p>
Centre Social et Culturel de Bohain (CSC)	Scouts et Guides de France (SGDF)	Pour rendre les jeunes du CSC de Bohain capable de construire un projet de développement dans une dynamique partenariale, maîtriser les étapes structurantes d'un projet de solidarité, tel que : diagnostic, programmation, planification, réalisation d'un budget, mise en œuvre, suivi-évaluation.	<p>Articles de presses et communication locale</p> <p>Diffusion sur les réseaux sociaux et la newsletter interne SGDF</p>
2021			
GERES	Eurasia Net	Accompagnement pour le montage d'une action de formation de 20 Jeunes dans l'engagement au retour d'un volontariat international et de production d'un guide sur les parcours d'engagement des jeunes dans les structures de coopération et de mobilité internationale	Site internet et de réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram
IDD	Plan International France et E&D	Co-construction avec des jeunes d'une campagne de sensibilisation valorisant la migration, à travers des capsules vidéo (débat en ligne entre jeunes français-e-s et marocain-ne-s.	Formation des associations membres d'IDD sur la mobilisation et l'engagement de jeunes au sein de leur structure
<u>e-graine</u>	YMCA France et France Volontaires	<p>Questionner 3 axes pour renforcer la connexion entre pratiques de SI et engagement local :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création de partenariats à l'international pour développer des projets d'ECM en réciprocité - le travail avec une collectivité dans la mobilisation des jeunes de son territoire dans le cadre de sa coopération décentralisée et à terme dans la réflexion sur sa politique publique de coopération décentralisée. - la mobilisation des jeunes éloignés de l'engagement, et notamment des jeunes mineurs non accompagnés, dans le cadre du Festival des Solidarités pour qu'ils-elles soient co-porteur-euse-s de la dynamique. 	<p>Au sein du mouvement e-graine (initiation « démarches pédagogiques » et soirées « outils »)</p> <p>Au sein des réseaux de SI sur le territoire en Occitanie</p>

Organisation accompagnée	Organisation accompagnante	Sujet	Valorisation - capitalisation / communication
FORIM	Réseau Euromed France	Amorcer une dynamique de réflexion et de définition de stratégies, « pratiques » jeunesse propre au FORIM et articulée aux différents programmes jeunesse du réseau.	Newsletters, site internet, réseaux sociaux du FORIM. Relais dans le PGC et tous les outils associés.
2022			
GERES	Eurasia Net	Faire “monter en compétences” la jeune génération sur les enjeux et solutions relatifs au dérèglement climatique, en lui permettant de diffuser des bonnes pratiques et en valorisant celles & ceux qui s’engagent ; répondre à ses besoins lorsqu’elle s’empare spontanément du sujet.	Campagne de recrutement des jeunes Organisation d’un évènement de présentation avec la presse et des influenceurs Réseaux sociaux et sites internet des organisations Partage du bilan à l’ensemble des acteurs associatifs et institutionnels mobilisés
ID	Plan International France	Accompagnement pour dupliquer nos 3ans d’expérimentation bordelaise sur l’ensemble de la Nouvelle Aquitaine en s’appuyant sur un réseau de jeunes bénévoles répartis dans les 6 Pôles universitaires (La Rochelle, Poitiers, Limoges, Bordeaux, Bordeaux-Montaigne, Pau) pour assurer le suivi des défis, des partenariats avec les acteurs locaux et la sensibilisation des jeunes.	Pour ID : Valorisation du dispositif sur l’ensemble des livrables Pour Plan International France : valorisation via les outils de communication du Plan des jeunes : réseaux sociaux et / ou newsletter communication, une communication de Plan International France sera aussi possible.
Association Bani	Migrations & Développement	Encourager et faciliter la participation de la jeune étudiante rurale aux activités associatives à travers la mise en place du « Club Youth Power » à la résidence universitaire Bani	Diffusion des activités réalisées sur les réseaux sociaux et dans la presse électronique. Création d’une rubrique du club « Youth Power » dans site web de l’association Bani. Création d’une page Facebook officiel du club « Youth Power ».
Jeunes Actifs de Kasserine	Solidarité Laïque	Renforcement de capacités sur la gestion associative pour les bénévoles présent.e.s dans les instances de gouvernance ou souhaitant s’y impliquer, mais qui estiment manquer de connaissances et de savoir-faire, ainsi que du renforcement de capacités en ingénierie pédagogique pour recruter de nouveaux.elles. bénévoles, les mobiliser et les fédérer.	Outil de capitalisation réalisé à l’issue de l’accompagnement

Une activité à forte plus-value pour les organisations

La mise en œuvre des accompagnements a suivi un rythme différent selon chacun, avec une mise en place plus ou moins rapide et suivie. La situation sanitaire en est en partie responsable, notamment pour les organisations éloignées géographiquement et qui ne se connaissaient pas : le distanciel rend difficile les échanges et la création de liens.

L'accompagnement par les pairs apparaît globalement enrichissant pour les deux organisations, accompagnées et accompagnantes.

- Pour les premières, il permet grâce au regard extérieur de (se) poser les enjeux autrement et/ou d'accélérer la construction des actions grâce aux compétences complémentaires apportées par la structure accompagnée.
- Pour les secondes, les problématiques renvoient à des enjeux similaires et l'accompagnement leur permet de porter un regard réflexif indirect constructif. Elles valorisent aussi leur expertise, leurs savoirs-faire et méthodologies, voire, pour certaines, assurent une promotion de leur action en vue de construction de partenariats.

Au moins dans les accompagnements observés de manière plus fine (Geres-Eurasianet, Forim-REF, CSC Bohain-SGDF), **la complémentarité des compétences et des champs d'action (missions et/ou secteur) est favorable à l'atteinte des objectifs. La souplesse et la liberté d'initiative sont permises et favorisent l'opérationnalité, la rapidité, et le caractère sur-mesure de l'accompagnement**

L'action a aussi des effets indirects intéressants au regard des enjeux de transversalité et de territorialisation :

- La mise en synergie d'acteur-trice-s aux missions et domaines d'intervention différents mais convergents ;
- L'établissement de ponts entre acteur-trice-s qui ne se connaissent pas nécessairement mais interviennent sur les mêmes territoires.

Un dispositif à la fois simple et compliqué

La sélection des accompagnements fait l'objet d'un *process* qui paraît quelque peu disproportionné par rapport au format des expérimentations. Le Jury (plusieurs personnes référentes mobilisées) se réunit une journée pour un nombre de candidatures limité et des dossiers dont la sélection est relativement évidente au vu du nombre d'organisations qui se mobilisent pour l'accompagnement.

Par ailleurs, les appels à projets (et les grilles d'analyse) mériteraient de préciser les critères. Certains, non indiqués, font l'objet de débats lors de la sélection, comme le Genre, ou le fait de privilégier les nouveaux projets ou la continuité de ceux déjà soutenus.

Enfin, si l'appel à candidature laisse ouvert le dispositif aux non-membres de Coordinations SUD¹³, les modalités d'identification des structures accompagnantes s'adressent aux membres ou anciennes

¹³ « Plus précisément, les quatre dispositifs lancés pour l'année 2021 accompagneront :

- 2 organisations membres de Coordination SUD ;

- 1 organisation dont le siège est en région Sud-PACA et qui mène des activités sur cette même région (membre ou non-membre de Coordination SUD) ;

- 1 dernier dispositif qui reste lui « ouvert », et auquel peut postuler toute organisation française de solidarité internationale ou d'éducation populaire qui mène des activités de solidarité internationale, qu'elle soit membre ou non membre de Coordination SUD, quel que soit la région dans laquelle elle est implantée »

structures ayant été accompagnées. Des compétences complémentaires extérieures sont pourtant enrichissantes et porteuses sur le plan du décloisonnement des acteur·trice·s. Mobiliser les membres pour identifier d'autres acteur·trice·s est à cet égard porteur (ex : Eurasianet a été choisie pour accompagner le GERES sur proposition de Migrations & Développement).

Un dispositif à préciser et renforcer

Si la distinction entre les organisations selon leur niveau d'avancement dans la démarche, est intéressante a priori, elle paraît plus relever d'un vœu pieux au regard de la situation actuelle des associations en la matière.

La prise en compte de la dimension innovante pour l'organisation dans les critères d'analyse est pertinente. Elle positionne le dispositif comme un outil individualisé qui cherche à répondre aux besoins spécifiques. Les autres critères montrent par ailleurs une recherche d'utilité maximale (inscription de l'accompagnement dans un projet de plus long terme, portage en interne, inscription des organisations soutenues dans les dynamiques existantes notamment).

Le périmètre de l'accompagnement mérite d'être précisé :

- il peut être perçu par l'extérieur comme un accompagnement de projet (et dans ce cas, les montants interrogent sur la pertinence de l'action), alors qu'il est **un accompagnement à l'initiation de projets**, et à ce titre apparaît porteur : définition accélérée, mise en lien d'acteur·trice·s plurisectoriel·le·s, initiation de collaborations et de dynamiques partenariales notamment au niveau des territoires.
- il relève de **l'échange de pratiques et de compétences** pour une co-construction entre pairs plutôt que de l'accompagnement qui renvoie à un processus spécifique.

Son format d'environ 6 jours apparaît insuffisant au regard des objectifs (établissement de diagnostic et de stratégie, conception de projets...). Cela exige des organisations accompagnantes et accompagnées un investissement bien supérieur, bénévole, qui peut être difficile à fournir, notamment pour les plus petites, dans un contexte structurel de surcharge de travail et de difficultés à financer leur fonctionnement. C'est potentiellement une cause de retard, voire de désinvestissement. Le format mériterait d'être revu sans pour autant augmenter les ambitions !

5. Le plaidoyer

L'aide publique au développement au Sud est-elle la bonne cible ?

Lorsqu'on aborde la question du plaidoyer, la question du public cible est automatiquement soulevée : **qui vise-t-on ? avec quel objectif ?**

Saluons d'emblée le fait que le groupe plaidoyer au sein de la Commission CJSI se soit formellement doté d'un document stratégique clair, déclinant ses objectifs et modalités opérationnelles et permettant d'en assurer un suivi régulier.

Aussi, ce document met en lumière **les pouvoirs publics comme cibles stratégiques** de cette stratégie de plaidoyer. A la question « qui ? », les questions sous-jacentes posées sont :

- qui a le pouvoir de réaliser le changement attendu ?
- et qui peut aider à provoquer le changement attendu ?

et les objectifs à moyen terme sont formulés comme suit :

- une volonté politique renforcée

- une stratégie assortie d'un budget et d'un cadre de redevabilité au niveau du MEAE et de l'AFD
- des moyens à disposition des OSC françaises et des agent·e·s de l'Etat (MEAE et AFD en priorité)

Le plaidoyer selon la CJSI et le projet PAJ est donc un plaidoyer vis à vis des pouvoirs publics. Comme sur d'autres aspects **le parallèle avec ce qui a été fait sur le genre est revendiqué**, notamment lorsque le document de la stratégie plaidoyer décline ce deuxième objectif comme suit : « *Une stratégie, assortie d'un budget et d'un cadre de redevabilité, au niveau du MEAE et de l'AFD, favorisant la transversalisation de l'approche "jeunesses actrices" au sein de la politique de coopération et de ses instances de pilotage, en s'inspirant de l'expérience, riche d'enseignements, de l'intégration transversale du genre dans la politique de coopération française, telle que reflétée par le **DOS genre du MEAE et le CIT genre de l'AFD*** ».

Pour autant, les documents de références mentionnés ne découlent pas, à notre connaissance, d'une stratégie mise en place par la commission Genre et qui aurait produit avec brio ces résultats spécifiques (bien qu'on puisse lui attribuer d'autres résultats d'envergure). Et, la question n'est pas tant de savoir qui de la société civile ou des pouvoirs publics est à l'origine de la prise en compte de ces questions transversales de genre et de jeunesses dans les politiques d'aide publique au développement mais plutôt de reconnaître que **les parties prenantes du développement (OSC et pouvoirs publics) sont aujourd'hui partenaires et auront un impact décuplé à faire avancer ces questions simultanément dans leurs instances respectives.**

Si les pouvoirs publics sont demandeurs d'avoir face à eux des interlocuteur·trice·s forces de propositions, en l'espèce pour l'AFD, cette **question d'être la cible du projet PAJ dans sa stratégie de plaidoyer pose problème d'emblée** ; il y a un « *paradoxe de reprocher aux institutions comme l'AFD qui s'organisent de ne pas en faire assez, alors que les ONG n'ont pas encore développé de quelconques indicateurs et ne portent pas de plaidoyer collectif* »¹⁴. Pour l'AFD en revanche la création de la commission CJSI et le projet PAJ a justement permis « *d'échanger et de co-construire avec un collectif et de sortir des entretiens bilatéraux avec les différentes structures sur ce sujet* ». Ce dialogue multilatéral a ensuite été renforcé avec la création du **groupe de travail dédié au niveau de la division Lien Social de l'AFD**, qui s'est réuni deux fois, mais dont le dynamisme s'est éteint avec le COVID. Pour autant les liens entretenus par le groupe de travail Plaidoyer du projet PAJ et la division Lien Social permettront certainement à l'avenir une meilleure considération de la problématique des jeunesses actrices au sein de l'AFD et parmi les partenaires qu'elle soutient.

De son côté le MEAE s'interroge sur la façon dont les projets financés par le dispositif I-OSC visent de plus en plus le MEAE comme « **seul réceptacle** » de son action de plaidoyer : « *finalement le Ministère des Affaires Étrangères se retrouve à être le **seul destinataire des actions de plaidoyer** alors qu'on ne voit pas ou peu de travail au niveau français **vers les partis politiques, vers le parlement ou à l'échelon international, dans les instances appropriées*** »¹⁵.

Si la DJEPVA avait été visée lors de la construction de la commission CJSI, l'interlocutrice du MEAE s'interroge aujourd'hui si son Ministère de tutelle (**Éducation Nationale, Jeunesse et sports**) a même connaissance de l'existence de la commission CJSI. Pour elle, les liens ne sont malheureusement pas non plus établis avec le **Commissariat général aux ODD** qui devrait se soucier des jeunesses actrices. Dans le projet PAJ2, l'exercice de cartographie des acteurs pourra venir compléter les cibles identifiées.

Du point de vue européen, il semble y avoir eu une vraie difficulté de communication et de coordination entre CONCORD et Coopération Sud qui n'a pas permis à la CJSI ou au projet PAJ (au grand dam de ses membres) de porter sa contribution au Plan d'action extérieure de l'UE sur la jeunesse.

¹⁴ Notons néanmoins que des travaux ont été récemment entrepris sur la question des indicateurs, en dialogue d'ailleurs avec la DPA-AFD. C'est bien l'objectif de PAJ de porter ce plaidoyer collectif.

¹⁵ Ces propos font état de la perception du MEAE. Pour autant, un travail important de plaidoyer a été mené auprès des parlementaires, notamment dans le cadre de la LOP DSLIM.

Aussi, la CJSI est composée d'OSI et d'OSEP et ayant fait le choix de ce pluri-acteurs pour infuser largement parmi les acteurs des solidarités en France, la question subséquente à revoir et que nous posons plus haut (les différents cercles d'acteurs) est de savoir **jusqu'où l'ouverture du sujet pour répondre aux enjeux globaux posés par les jeunesses et en particulier par les jeunesses au Sud est portée au sein du projet PAJ :**

« Notre plaidoyer vise à faire bouger la façon dont les jeunes sont acteurs des processus de décisions dans leurs propres pays et comment les pays partenaires de la France considèrent et intègrent ces jeunes dans leurs politiques publiques. On parle bien des enjeux Sud et on veut une reconnaissance des décideurs de la politique internationale de la France de cette approche jeunesses actrices »

Pour la coordination de l'axe plaidoyer, effectivement *« être hybride (mixte OSI et AJEP) c'est remettre en cause la portée du plaidoyer qu'on porte car on est de plus en plus seuls et ça devient compliqué »*.

Notre observation nous conduit à penser que pour l'heure, **seul le groupe Plaidoyer revendique un travail spécifique vis à vis du Sud, qui nous semble déconnecté du reste des travaux développés dans le cadre du projet PAJ et donc manquer d'assise et de légitimité.**

A l'avenir, **des choix devront être opérés pour que l'action de plaidoyer soit mise en cohérence avec les travaux menés au sein du projet PAJ et se positionne sur des enjeux qu'elle peut documenter.** La piste « **enjeux globaux** » ou systémiques proposée par la direction de Coordination Sud nous apparaît en ce sens inclusive mais il faudra **que les parties prenantes du projet PAJ convergent dans la prise en main de cette problématique et expérimentent des pratiques**, pas encore mise en évidence, aujourd'hui au sein du projet PAJ.

Des activités éparses et peu appropriées

A l'image des ambitions de plaidoyer portées par Plan International France dans la commission CJSI, les activités de plaidoyer pouvant être attribuées au projet PAJ sont nombreuses.

La première qui reprend en partie ce qui a été écrit dans la stratégie de plaidoyer mentionnée plus haut, est la **rédaction et la publication d'un document dit de positionnement intitulé « Intégrer les jeunesses dans les politiques françaises de développement »**. Sa première partie dresse l'état de la **problématique et des enjeux** qu'elle soulève. Il pourrait à ce titre constituer une bonne amorce pour la reprise de l'État des lieux mentionné plus haut. Il est aussi un des rares documents pouvant visibiliser la problématique largement, notamment au sein de Coordination Sud. **Sa première partie pourrait constituer le socle d'un document de référence, largement diffusé et socialisé.**

Car quelques membres de la CJSI déplorent que l'impact du discours sur les jeunesses au sein même des structures qui composent le projet PAJ et plus largement la CJSI, soit si faible. Évidemment, *« les personnes qui participent à la commission sont concernées mais elles n'ont pas tant les moyens de diffuser les messages par la suite au sein de leurs propres organisations. Pour cela il faut multiplier les outils et les supports »* déclare un membre du consortium pour qui *l'enjeu de la communication est de plus en plus prégnant tandis qu'un autre salue « qu'on soit déjà 15-20 structures qui participent au sein de la CJSI mais il faut que le message porte davantage parmi l'ensemble des membres de Coordination Sud »*.

Une **seconde publication** concerne le document de plaidoyer **« Pour une participation authentique des jeunes dans les événements de hauts niveaux »**. Dans la pratique, l'inclusion des jeunes dans les forums de hauts niveaux est encore balbutiante en France. **Elle pourrait selon nous s'inspirer de ce qui se fait avec les modèles des Nations Unies** (comme à Genève, le GIMUN).

Aussi, un travail spécifique a été mené vis à vis du **CNDSI sur les enjeux de jeunesses**, visant à favoriser une plus grande présence des jeunes et de l'approche jeunesses actrices en son sein. La proposition de modification de son règlement et de la **composition de ses différents collèges** a d'ailleurs été formulée

selon les termes suivants : « *Dans chaque collège, une attention particulière est portée à l'atteinte de la parité homme-femme et à la participation d'au moins 1/6^{ème} de membres jeunes (âgé-e-s de moins de 35 ans), des diasporas et du secteur de l'innovation* ». Pour autant, les avis sont plutôt pessimistes quant à l'obtention de ce nombre de sièges au CNDIS, et pour quelques-uns de nos interlocuteur-trice-s, « **la question des quotas devra bien s'imposer, au moins le temps que ça rentre dans les mentalités, sans quoi on n'y arrivera pas !** ». D'après le MEAE, lorsqu'on « *discute avec les opérateurs du ministère, sur la question des jeunesses on constate une résistance au changement qui est notable. Beaucoup le perçoivent comme un alourdissement, quelque chose de difficile à considérer, un échelon supplémentaire à prendre en compte* ».

Enfin, un gros travail de plaidoyer a été mené pour que la **LOI no 2021-1031** du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales qui a obtenu quelques avancées en matière de considération des jeunesses actrices, notamment lorsqu'elle « **reconnait l'importance de l'engagement citoyen à l'international, notamment celui des jeunes** » et les difficultés intersectionnelles de genre et d'âge : « *la France reconnaît les filles, adolescentes, jeunes femmes et femmes comme des actrices à part entière des dynamiques de transformation sociale, en ne les considérant pas uniquement comme des bénéficiaires de l'aide, et favorise leur participation effective à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes et politiques publiques les concernant* ». Pour autant ces avancées restent insuffisantes et ne satisfont pas totalement les responsables Plaidoyer du projet PAJ qui auraient aimé pouvoir compter sur des données désagrégées mais aucun engagement ferme n'est pris en la matière : « *lorsqu'elles sont disponibles, les données sont désagrégées par sexe et par âge, afin de permettre la mesure de l'impact de l'action de la France en matière de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes* ».

Toutes ces activités mises en place par le projet PAJ et la CJSI montrent que le plaidoyer en matière de jeunesses enregistre des avancées mais que celles-ci sont éparées et finalement peu (re)connues, des membres même du projet PAJ, de la CJSI ou encore moins de Coordination Sud. Le plaidoyer en matière de jeunesses actrices est vécu par ces acteur-trice-s comme une charge additionnelle, faisant suite à celle liée à la considération des femmes, et mathématiquement engage beaucoup moins de personnes. D'ailleurs, l'ambition est certes collective au sein du projet PAJ mais finalement Plan semble plutôt seul voire isolé en tant qu'OSI membre du GT plaidoyer dans sa démarche.

A l'avenir, le projet PAJ2 mériterait de cartographier les acteurs clés, selon des objectifs collectivement convenus puis responsabiliser chacun-e pour œuvrer ensemble dans des directions qui convergeront.

IV. Fonctionnement du consortium

1. Un consortium qui émane et se situe au sein de La commission Jeunesses et Solidarité Internationale

L'inscription au sein de Coordination Sud : une histoire particulière

Depuis 2013, les questions de Jeunesses et Solidarité Internationale étaient traitées au sein de Coordination Sud dans le cadre d'un sous-Groupe de Travail « Engagement Volontaires à l'International » lié à la Commission Europe. Face à la montée en puissance des questions d'engagement et/ou de jeunesses, elle est devenue une Commission à part entière en 2016, dont les objectifs étaient essentiellement tournés vers le plaidoyer (« *construire des positions collectives de plaidoyer dans le cadre d'un travail de suivi des politiques publiques de jeunesse et de solidarité internationale à l'échelle nationale et européenne* »). Elle a rapidement développé un projet centré sur l'échange de compétences entre pairs et l'expérimentation de nouvelles pratiques pour inclure les jeunes dans les projets et les structures et, en 2018, l'opportunité s'est présentée d'un financement de l'AFD dans le cadre de la ligne budgétaire Initiatives OSC.

Le projet PAJ s'est ainsi inscrit dans un contexte d'attentes fortes de l'AFD et a bénéficié d'un cadre conventionnel particulier pour une Commission de Coordination Sud : une convention bilatérale entre l'AFD et E&D en tant que coordinateur et une participation financière de Coordination Sud. La CJSI est ainsi devenue la seule Commission qui bénéficie d'une participation du collectif.

Ce traitement différencié a potentiellement été facteur de risque sur le plan institutionnel. Le niveau de priorité accordé a pu interroger d'autant que le sujet des Jeunesses, transversal, est difficile à intégrer et peut paraître complexifier les projets. Depuis néanmoins, Coordination Sud revendique les questions Jeunesses comme un enjeu important.

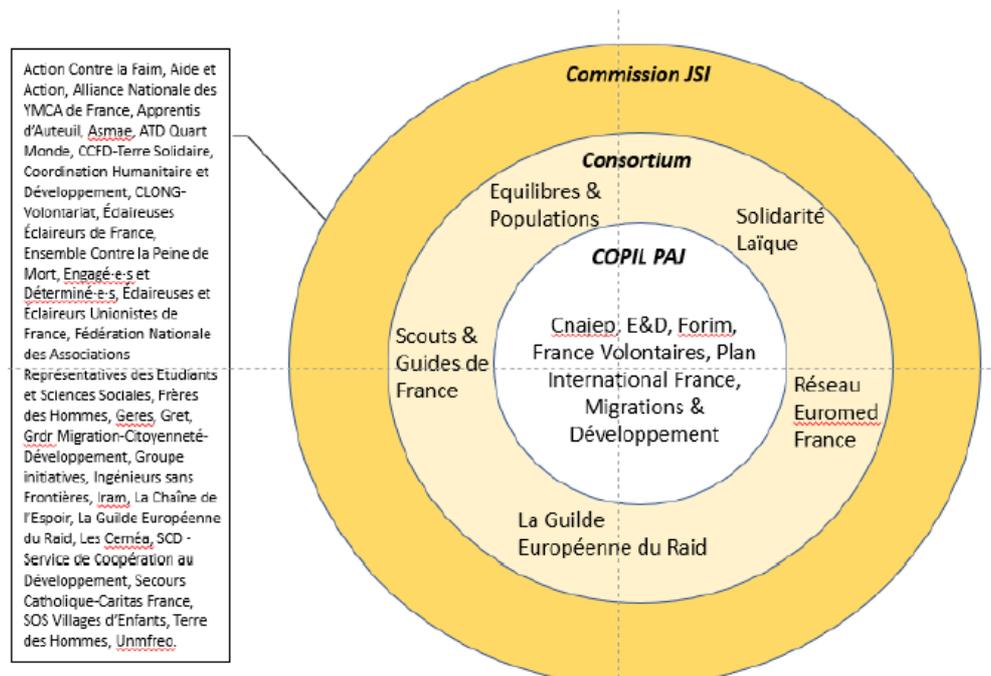
Par ailleurs, parmi les témoins de cette période, demeurent le sentiment d'un montage qui a dû être rapide, ne donnant pas le temps nécessaire à la mobilisation des membres, qui faisaient pourtant preuve d'un intérêt certain (50 participant-e-s de 29 structures associatives à l'atelier « Pour une prise en compte des jeunesses en tant qu'actrices des projets de solidarité internationale » du 15 mars 2018).

Enfin, si le caractère transversal des Jeunesses permet de comprendre la diversité des organisations membres de la CJSI, de leurs champs d'action et de leurs attentes, l'évolution des thématiques et des enjeux portés au cours des dix dernières années lui donne un éclairage nouveau : volontariat international, plaidoyer, accompagnement de projets portés par les jeunes, mobilisation des jeunes dans la gouvernance des organisations. Dès lors, les aspirations différentes en fonction du type d'organisation (solidarité internationale, volontariat, développement durable, citoyenneté, etc.) deviennent d'autant plus compréhensibles et la recherche de dénominateurs communs nécessaire.

Un consortium issu des membres de la CJSI

L'animation de la CJSI comme le portage du projet PAJ par une organisation membre rejoint le fonctionnement commun à toutes les Commissions au sein de Coordination Sud.

Les membres du Consortium sont issus de la CJSI dont le projet PAJ est le projet phare. Sur les 40 membres de la CJSI, 13 au départ se sont impliqués dans le Consortium (11 actuellement) parmi lesquels 6 ont intégrés le COPIL.



Cette imbrication entre CJSI et le consortium se traduit dans les propos des interlocuteurs-trices, y compris des organisations membres, par une certaine confusion dans les dénominations : le Consortium est souvent assimilé à la CJSI, ce qui indique une reconnaissance / appropriation forte du programme par la Commission ; le projet PAJ l'est à E&D, ce que l'usage de son logo sur les documents tend à conforter.

A cet égard, disposer d'une Charte graphique et d'un espace dédié en ligne, donnerait au projet PAJ plus de lisibilité et de visibilité.

Parmi les organisations qui composent le COPIL, trois bénéficient d'une rétrocession de temps RH pour l'animation des Groupes de Travail ; Solidarité Laïque pour le GT Formation, le CNAJEP pour le GT Echanges de pratiques, et Plan International France pour le GT Plaidoyer. Ces derniers sont composés de:

GT plaidoyer	GT formation	Ateliers d'échanges de pratiques
France Volontaires	Ingénieurs Sans Frontières	Frères des Hommes
Groupe initiatives	Scouts et Guides de France	Asmae
Equilibre & Populations	Forim	Cnajep
E&D	E&D	E&D
Forim	Solidarité Laïque	
Cnajep	Migrations & Développement	
REF	Gret	
E&D	La Guilde	
France Volontaires		
Coordination SUD		
Plan International France		
Clong Volontariat		
Cnajep		

2. Le dispositif programme

Des membres du Consortium qui ne font pas encore collectif

Au niveau de la CJSI, les membres apparaissent inégalement investis. Selon l'analyse des comptes-rendus de 10 réunions qui se sont déroulées sur la période (rythme trimestriel), la plupart en distanciel (à noter que ce mode de travail, imposé par le confinement, facilite la participation des organisations éloignées de Paris) :

- Une quinzaine en constitue le noyau dur, et dix sont très présent-e-s. La plupart sont membres du Consortium mais certain-e-s non (comme Asmae - Association Sœur Emmanuelle ou ATD Quart Monde).
- Les autres n'apparaissent peu voire pas investies

Au niveau du Consortium, sa constitution a évolué au cours du triennal avec la disparition d'Educasol et le désengagement progressif d'Equipop et de la Guilde (dû pour cette dernière à l'écart entre les enjeux traités par le projet PAJ et les siens propres).

Les entretiens avec les représentant-e-s des membres traduisent globalement une certaine méconnaissance du programme et aussi, pour certain-e-s, des autres membres du Consortium. La première peut s'expliquer par un fonctionnement en silo. Quant à la seconde, le fort *turn over* des équipes et notamment des jeunes qui les composent et que les organisations envoient pour les représenter est à prendre en compte, d'autant que la transmission en interne n'est pas toujours

assurée. Il faut néanmoins nuancer ce constat, certaines organisations, bien que peu nombreuses, font preuve d'une constance d'engagement dans les différents espaces collectifs. Il s'agit bien sur des organisations bénéficiaires de rétrocessions mais pas seulement (FORIM, Migrations & Développement notamment).

Les difficultés de mobilisation des membres sont notables, même si certain-e-s s'investissent dans une forme de régularité. **Le *turn over* des équipes n'a fait qu'accentuer les difficultés**. Il n'est cependant pas la seule cause de ce manque d'investissement. En témoignent : la difficulté de communication relevée par E&D, qui constate qu'en dépit de ses efforts de partage et de transparence, les informations transmises sont peu suivies ; les compétences affectées au projet PAJ par les organisations ne sont pas toujours expérimentées, ni adaptées (exemple du manque de plaidoyer-euse-s dans le GT Plaidoyer)

Au niveau du COPIL, l'analyse de la participation des membres aux réunions bi à trimestrielles montre une « désaffection » de certain-e-s au fil du temps et un changement des profils mobilisés (le tournant se fait mi-2020), passant de profils décisionnels à des profils de plus en plus opérationnels (sauf exceptions comme le CNAJEP, Plan International France ou Migrations et Développement). Deux raisons peuvent être évoquées :

- Le contenu très opérationnel des échanges centré sur le suivi des activités, laisse à la CJSI le rôle de pilotage en plus de celui de définition et d'orientation stratégiques
- L'intérêt et la volonté les membres de mobiliser des profils très expérimentés dans cet espace.

La constitution du Consortium avec des organisations qui bénéficient de rétrocession et d'autres non peut aussi contribuer à des formes de désengagement. Participer demande un investissement important, pris en charge en interne, alors que les effets sont de moyen à long terme. Continuer à le faire suppose donc un portage politique fort des organisations, qui n'est pas perceptible pour l'instant, sauf exceptions, y compris par les organisations qui bénéficient de financements.

Ainsi, **la dimension collective du programme interroge, tant sur son orientation que sur son pilotage**. De ces points de vue, **ce sont les priorités accordées au programme par les organisations membres, voire à sa thématique, qui posent question**. L'enjeu est fort. Le Consortium a besoin de se (re)fédérer, de faire sens commun, de se doter d'une vision et d'objectifs partagés, déclinés en feuille de route précise et réaliste. Un espace de partage et d'échange spécifique, léger (2 fois par an) pourrait favoriser l'esprit de groupe et favoriserait l'engagement de chacun sur les chantiers communs.

Le portage par E&D : un programme complexe, difficile à porter

En tant que coordinatrice du projet PAJ et animatrice de la CJSI, E&D a une vision globale. Elle est très seule à l'avoir, confrontée à la variabilité et aux difficultés de mobilisation des membres.

Son investissement est important pour faire vivre le programme comme le montre la mobilisation systématique de plusieurs personnes dans les différents espaces (notamment CJSI et COPIL). Il occupe une place centrale et essentielle, bien plus que son rôle de porteuse du programme ne peut le laisser envisager ("*E&D fait un travail énorme du fait qu'il n'est pas ou peu soutenu*" : "*la coordination n'est pas évidente et E&D a dû mettre en place, porter et pousser des missions que les GT auraient dû porter*"). Au risque d'ailleurs d'être confondu avec le programme, conforté par des outils de communication qui utilisent sa Charte graphique (faute d'en avoir une propre au projet PAJ).

Sa responsabilité dans le désintéressement des membres du Consortium ne semble pas fondamentalement engagée. Si son appropriation du programme peut paraître forte, la nécessité dans laquelle E&D est de tenir les engagements vis-à-vis de l'AFD en tant que structure porteuse l'explique largement.

Au contraire, **sa légitimité à porter le projet est reconnue sans réserve par tous** : sa mission et son organisation (de jeunes) la placent à la fois dans le champ de l'accompagnement de projets de jeunes,

de mobilisation des jeunes dans l'espace public/politique, et de l'implication des jeunes dans la gouvernance.

La qualité de son travail est appréciée (« *l'approche collégiale est intéressante* »). Son approche et ses méthodes d'animation issues de l'éducation populaire dynamisent la CJSI et certain-e-s aimeraient les voir adopter par les autres Commissions de Coordination Sud.

Des efforts sont cependant à faire sur :

- L'organisation du travail pour favoriser la transparence et un partage des responsabilités clair, éviter les redites entre réunions, se doter d'objectifs et de calendriers de travail précis, afin de gagner en temps et en efficacité ;
- La coordination entre Groupes de Travail, pour mieux croiser les sujets et les activités, et valoriser les acquis.

Reste que si E&D a un enjeu institutionnel à travers le projet, plus que d'autres organisations plus grosses et plus assises (reconnaissance de son expertise et de ses pratiques, financements, constitution d'un réseau, etc.), le ratio bénéfice / investissement doit être équilibré, tandis que l'implication des membres est une condition de la survie du Consortium.

Une mobilisation hésitante de Coordination Sud sur ce triennal

Formellement **le portage et le processus décisionnel** sont les mêmes pour la CJSI et les autres Commissions : prise de décision par la CJSI et proposition au CA de Coordination Sud qui les valide ou pas en fonction des enjeux globaux. Les espaces et les administrateur·trice·s s'entrecroisent : par exemple, le CNAJEP est à la fois présent dans le projet PAJ et au conseil d'administration de Coordination Sud. Cela semble à priori particulièrement favorable pour porter et pousser le sujet, et assurer la cohérence d'ensemble du programme avec le projet associatif de Coordination Sud.

Dans les faits pourtant, **plusieurs membres du Consortium expriment des interrogations quant à l'intérêt de Coordination Sud, alors qu'ils ont le sentiment de ne pas toujours être soutenus.** A sa décharge, la précarisation du secteur de la solidarité internationale qui fragilise les organisations, est devenu un enjeu premier pour Coordination Sud, lui imposant une moindre implication sur les autres sujets, dont celui des Jeunesses.

Depuis peu, Coordination Sud a renouvelé son engagement pour le sujet et son soutien à la CJSI. Une action emblématique est son acceptation que le projet PAJ puisse collaborer avec les RRMA, ce que ce dernier souhaitait pour répondre aux enjeux croissants de territorialisation de sa problématique.

Sur le plan opérationnel, Coordination Sud fournit un appui de son secrétariat comme pour toutes les Commissions. Il reste très faible. Outre l'absence de ressources humaines dédiées entre janvier et septembre 2020, le temps imparti permet tout de même de suivre le pilotage (participation aux réunions de la CJSI et du COPIL), le fonctionnement (participation aux temps de préparation avec la référente au sein du Conseil d'Administration de Coordination Sud et la/le coordinateur·trice de projet E&D) et le Groupe de Travail Plaidoyer (ce qui a du sens au regard du profil de la salariée qui en est en charge).

Une implication stratégique et politique à renforcer pour toutes les organisations impliquées

La question des Jeunesses et de leur participation aux organisations, notamment à leur gouvernance, confronte la plupart d'entre elles à leur propre dysfonctionnement. Les résistances aux changements sont importantes alors que l'enjeu est déterminant :

- au niveau des membres, le portage organisationnel permettrait de socialiser le sujet en interne et en externe, et d’y consacrer les moyens nécessaires notamment en termes de compétences, favorisant ainsi la montée en puissance des actions.
- au niveau de Coordination Sud, il favoriserait une prise en compte transversale de la thématique, nécessaire aux vues des contextes et de l’enjeu des Jeunesses partout dans le monde. Il lui permettrait aussi d’aborder la question du renouvellement des équipes au sein des organisations de solidarité internationale, confrontées à une crise de sens auprès des plus jeunes de leurs équipes (leur *turn over* important on l’a vu, en est la première traduction).

La crédibilité des organisations membres et de Coordination Sud en dépend : pour porter un tel sujet, il est nécessaire d’abord, d’être exemplaires.

3. Un dispositif à revisiter

Se recentrer sur les organisations les plus motivées et engagées

La motivation des organisations membres mérite d’être réinterrogée, y compris celle des membres de la CJSI qui ne font pas partie du Consortium, en particulier ceux de son noyau dur formé par les plus engagés, qui peuvent aussi potentiellement être plus prêts à s’impliquer.

La configuration et la composition du Consortium mérite d’être repensée en fonction de :

- L’intérêt et des engagements de chacun. Le sujet demande un investissement sur le long terme pour aboutir, et leur implication est très chronophage et autofinancée pour la majorité des membres. La priorité qu’ils accordent à la question est donc essentielle pour la suite.
- Le niveau d’avancement des organisations sur ces questions. Cette diversité de réflexion et de pratiques entre les organisations peut être un frein au niveau de l’opérationnalisation du programme (la mise en œuvre des activités a d’ailleurs généré des frustrations pour certaines qui ont eu le sentiment que leur expertise n’avait pas été utilisée à sa juste valeur).

La question du soutien financier se pose aussi au-delà des associations qui bénéficient d’une rétrocession pour l’animation. Certains membres du Consortium ont des acquis et des compétences à mobiliser. Les soutenir par un financement de temps RH (ce qui suppose de prévoir dans le projet un fond spécifique) leur permettrait de s’engager davantage, ce qui favoriserait par ailleurs la valorisation des pratiques exemplaires et aurait l’avantage de « dispatcher » les activités de manière plus équilibrée.

Des complémentarités à aller chercher à l’extérieur

Si l’ouverture du dispositif à d’autres familles d’acteurs peut être tentante, les organisations du Consortium ne remettent pas en question l’inscription du projet PAJ au sein de Coordination Sud. En effet, si les différentes strates des mécanismes de décision peuvent lui faire perdre en agilité, le projet PAJ bénéficie en revanche de l’audience de Coordination Sud auprès des pouvoirs publics et des OSC, tandis que créer une structure *ex-nihilo* ne résoudrait pas les enjeux de mobilisation sur le sujet des jeunes, dont certaines dimensions comme la participation des jeunes aux gouvernances sont peu portées.

Parmi les membres de Coordination Sud, les acteurs sont divers entre associations de jeunes, de Jeunesses, d’Éducation Populaire, etc. La question est donc moins d’ouvrir le Consortium à de nouveaux acteurs que de (re)mobiliser les membres et les faire converger autour du programme. La première étape pour cela est de redéfinir ses contours ensemble.

Les partenariats avec d'autres acteur·trice·s sont à rechercher. Il permettrait d'augmenter la force de frappe et de valoriser les acquis du projet PAJ et son positionnement singulier. Il s'impose même et la stratégie en la matière est à définir et renforcer. Les opportunités existent par rapport notamment :

- aux besoins d'outillage méthodologique des organisations, sur lesquels le projet PAJ a commencé à travailler au cours de cette première phase : se rapprocher du F3E apparaît d'autant plus nécessaire qu'il cherche à s'emparer de ces questions. Les domaines à explorer ensemble existent, à commencer par la production d'indicateurs sur la participation des jeunes au fonctionnement institutionnel des organisations. Le projet PAJ a entamé ce travail en lien avec l'Université Autonome de Barcelone. Il peut l'approfondir dans ce cadre. Il répondra à la fois à un besoin du secteur pour sortir des déclarations d'intention tandis que les attentes de l'AFD sont fortes.
- à la diffusion et la montée en « compétences » des organisations : elles méritent d'être faites en lien avec les RRMA pour s'assurer de leur démultiplication, ce qui s'articulerait de manière fructueuse à celle envisagée via l'implantation territoriale des membres
- aux enjeux politiques qui demandent de se rapprocher d'autres secteurs confrontés aux mêmes défis et c'est le cas de l'ensemble du secteur associatif, quasiment tous secteurs confondus. D'autres organisations se sont emparées de ces questions et des rapprochements seraient constructifs (cf. Make Sense par exemple)
- à la convergence des actions au niveau européen, notamment en se rapprochant de CONCORD ou du Forum européen de la jeunesse
- à la convergence des réflexions et actions à l'international, alors que les enjeux des Jeunesses et de leur inclusion est un sujet critique aux Suds. Une organisation comme Je m'engage pour l'Afrique qui « *accompagne les jeunesses africaines et afro-optimistes à repenser la politique publique, de l'idéation à des actions sous diverses formes (actions de plaidoyer, rédaction d'ouvrage, kit de politiques publiques, conférence, création de contenu, etc.)* »¹⁶ peut être intéressée par des actions communes.

La recherche de partenariats stratégiques et opérationnels apparaît comme une priorité, la CJSI n'ayant pas les capacités à porter seule des chantiers multiples. Valoriser pour approfondir ce qui se fait, en externe, mais aussi en interne par ses membres, doit être une préoccupation constante dans la définition des activités.

Un programme singulier dans le secteur de la solidarité internationale, des atouts à valoriser

Le projet PAJ dispose d'atouts certains à valoriser. C'est le seul programme actuel qui s'intéresse aux Jeunesses en croisant les différentes dimensions de leur participation : porteurs de projets, membres des organisations, acteurs politiques. Son expertise est large et mérite d'être approfondie et renforcée.

La diversité des membres impliqués est aussi originale et porteuse. Identifier leurs acquis et compétences de manière fine, car les pratiques « exemplaires » existent en leur sein (formation, échanges de pratiques, participation des jeunes dans la gouvernance...), les valoriser et les croiser enrichira le programme et renforcera à la fois sa capacité d'action et la portée de son audience.

Reste que **le principal enjeu pour s'ouvrir vers l'extérieur est celui de la structuration interne** : qui s'engage ? qui fait quoi et avec qui ? à quel délai ? quels espaces collectifs de suivi opérationnel des avancées ? L'exemple de CONCORD l'illustre. Des contacts et des échanges ont eu lieu au cours du triennal qui n'ont pas été suivi d'effets. La question revient toujours à celle, incontournable, de l'implication et la responsabilisation des membres, comme d'ailleurs de celles de Coordination Sud.

¹⁶ <https://jmafrique.com/lipp/>

La plus-value d'un collectif pluri-acteurs

Plusieurs membres relèvent la richesse du collectif au-delà du projet PAJ lui-même : la CJSI est un espace de rencontre entre les acteurs impliqués sur ces questions, de mise en synergie qui peut potentiellement déboucher sur des collaborations, d'échanges entre des associations variées qui ont peu d'occasion de se rencontrer.

Il offre un espace où peuvent échanger des OSI, des associations de jeunes, de jeunesses, de l'Éducation Populaire, de l'ECSI, issues des migrations... La richesse relève pour elles de la rencontre intersectorielle mais aussi, celles d'organisations de même secteur qui ont peu d'occasion d'échanger ailleurs.

Le projet PAJ favorise ainsi l'interconnaissance entre structures, premier pas vers une culture commune et une convergence des actions. Par ailleurs, la confrontation et l'échange, la découverte de pratiques alternatives permettent à chacun de réfléchir aux siennes et de les enrichir.

4. Thèmes transversaux : des ponts à établir

Pour l'AFD aujourd'hui, plusieurs enjeux dits transversaux ont émergé : genre, jeunesses, climat. D'autres, à l'instar des ODD, émergeront sans doute à l'avenir. **Dans une perspective systémique, une approche intersectorielle et intersectionnelle fait sens et permettra d'adresser une réponse pertinente aux enjeux globaux et interdépendants.** Pour Nicolas Lejosne, en charge des questions de jeunesses au sein de la DPA-OSC-AFD, quand on considère la thématique des jeunesses, il devient nécessaire de « *sortir de l'approche économique-centrée car ce sont justement les jeunes qui répondront demain aux enjeux territoriaux et environnementaux au travers d'approches intégrales* ».

Dans le projet PAJ, la conscience du lien à établir entre jeunesses et genre est forte et le document de positionnement de la commission CJSI, publié en mai 2020 le souligne : « *Les questions de jeunesses sont indissociables des questions de genre : La prise en compte du genre est également nécessaire lorsqu'on traite des questions de participation des jeunes aux prises de décision dans le cadre des projets et des politiques publiques. L'égalité d'accès des filles et garçons à ces espaces ne va pas de soi et la participation des filles et des jeunes femmes doit, pour être effective, faire l'objet de mesures spécifiques. Dans de nombreuses régions, leur liberté de parole et de mouvement est limitée, tout comme celle de faire des choix à toutes les étapes de leur vie. La participation des filles dans tous les espaces doit ainsi être encouragée : espace politique, économique, social et familial, car elles ont un rôle clé à jouer dans les dynamiques de transformation sociale, y compris dans des positions de leaders* ».

Le souhait manifesté dès l'étape de cadrage que notre travail d'évaluation considère avec acuité les enjeux de jeunesses dans une perspective intersectionnelle de genre témoigne également de **l'attention théorique portée à cette question d'inclusion et de renforcement du pouvoir d'agir des plus minorisé·e·s** dans les dynamiques de pouvoir au sein de la société civile française.

On retrouve **ces questions abordées dans le projet PAJ sur le plan théorique dans les activités de formations ou de plaidoyer.** La tendance est d'ailleurs à comparer de façon systématique les réponses apportées aux enjeux de jeunesses aux réponses apportées aux enjeux de genre. Même la stratégie de plaidoyer du projet PAJ vise à « *formaliser une stratégie pluriannuelle dédiée sur le modèle de la stratégie genre* ». Pourtant, on l'a vu plus haut, ces enjeux ne sont pas nécessairement du même ordre, malgré des caractéristiques communes (prise en compte lente et progressive, transversalité, etc.).

La volonté est aussi de mener des plaidoyers communs entre les différentes commissions et groupes de travail : CJSI, Genre, Enfance, LOP-DSLIM... Ceci a pour avantage de **répondre dans le même temps au manque de ressources humaines, notamment en matière de plaidoyer** : « *au CNDSI, ma candidature visait à porter les enjeux de genre mais ça ne m'empêche pas de porter un peu les questions de jeunesses* » témoigne un membre du consortium. Une note de positionnement commune des deux

commissions (Genre et Jeunesses) a également été produite en janvier 2022 « **Incarner la diplomatie féministe et l'approche jeunes actrices : enjeux et recommandations pour la PFUE** », et un plaidoyer conjoint a été mené auprès des parlementaires dans le cadre de la LOP-DSLIM, entre autres.

Mais cette transversalité doit être réellement investie et ne pas figurer dans les NIONG pour « cocher les cases » comme le suggère un membre du consortium pour qui les organisations ont une tendance à se « *cher derrière la transversalité pour être conformes à la demande des bailleurs mais sans indicateurs spécifiques à informer, ne vont pas au-delà* ».

L'expérience relatée par Equipop, membre du consortium engagé dans le Forum Génération Égalité nous interroge. Sa représentante au sein du projet PAJ témoigne avoir pensé que leur engagement dans le Forum bénéficierait à l'ensemble des membres du projet PAJ qui finalement ne s'en sont pas emparés : « *Ce qu'on a lancé au Forum Génération Égalité, c'est ce qui s'appelle la sororité francophone. On visait à créer des espaces pour faire émerger une parole collective entre jeunes féministes qui partagent des convictions et une langue. On avait noté que les militantes francophones avaient souvent plus de difficultés à se faire entendre dans les processus internationaux alors on a souhaité un cycle de conversations entre jeunes féministes francophones. Et, autant on a réussi à connecter les associations féministes françaises, autant on n'a pas réussi à toucher les associations de jeunes...* »¹⁷. Le processus a semble-t-il été perçu comme un processus onusien, déconnecté des préoccupations des jeunes en France. Incohérence à nos yeux avec les actions menées en matière de plaidoyer dans le projet PAJ pour encourager la participation des jeunes aux événements internationaux, et incohérence encore avec la prise en compte intégrée des enjeux transversaux. C'est donc une **opportunité ratée à nos yeux qui aura contribué par ailleurs à démobiliser un membre du consortium** (Equipop) dont l'implication située dans les deux thématiques aurait dû être reconnue pour sa plus-value.

En rapport aux enjeux de jeunes et de climat, les dynamiques transversales au sein de Coordination sud sont encore moins présentes et on constate :

- un manque d'intérêt ou d'implication des organisations membres de COORDINATION SUD dans les commissions et groupes de travail sur ces questions pour lesquelles l'action s'inscrit dans la durée
- l'absence de compétences fortes en plaidoyer sur ces deux thématiques,
- une conscience encore limitée de ce que pourrait être une action commune alors qu'aucun des membres n'intervient à la fois sur les Jeunesses et le Climat
- le manque de temps disponible de la salariée mise à disposition par Coordination Sud qui est aussi chargée de faire le lien avec les autres Commissions.

V. Conclusion : un portage politique et stratégique à affirmer

Le projet PAJ est un programme pertinent au regard des contextes :

- en France par rapport à l'engagement citoyen des jeunes dans une société vieillissante
- aux Suds du fait de leur place dans des sociétés aux populations très jeunes.

L'articulation des actions au sein du dispositif apparaît cohérente : plaidoyer/ formation/ renforcement de capacités se complètent au service d'une implication des Jeunesses, en tant que porteurs de projets, actrices des organisations internationales et actrices de la sphère politique.

Les enjeux, car il y en a, ne se situent pas de ces points de vue. Il est d'abord important de rappeler que le programme est récent et aussi original et novateur par le sujet abordé. Se chercher est donc normal, et cette première phase aura permis d'identifier les axes d'amélioration.

¹⁷ Néanmoins, des jeunes engagés auprès d'E&D comme de Plan ont pris part activement aux discussions organisées par ONU Femmes avec des jeunes du monde entier dans le cadre du Forum Génération Égalité.

La mise en œuvre du programme a été impacté par la crise COVID mais au moins autant par :

- L'investissement différencié des membres dans les espaces : *turn over* des équipes et manque de transmission entre les personnes, peu de représentants aux postes stratégiques au sein de leur organisation, des compétences mises à disposition pas toujours adaptées....
- Une volonté d'efficacité qui peut être contre-productive, avec des étapes amont de réflexion sur les objectifs, les cibles, les messages à transmettre, les formats qui pèchent d'un cadrage trop large
- Une visibilité et une lisibilité du programme qui ne permet pas de valoriser ses acquis, son expertise et ses productions comme ils le mériteraient.

Pour pallier ce manque d'implication, E&D qui est redevable vis-à-vis du bailleur principal, a pris une place centrale qui contribue, y compris au sein de la CJSI et du consortium, en une confusion révélatrice entre E&D, projet PAJ, CJSI (le terme de consortium est peu utilisé en spontané).

Au niveau des actions, certaines préconisations fortes ressortent de l'évaluation, en particulier :

- Pour l'état des lieux qui fonde l'ensemble des activités : le réactualiser régulièrement en s'appuyant sur les différents travaux existants ailleurs, produits par les chercheurs ou par des espaces dédiés (ne pas réinventer la poudre)
- Pour le plaidoyer : Visiter les cibles et les enjeux pour ne pas se disperser et s'adresser aux interlocuteurs les plus pertinents (à cet égard, l'AFD et le MEAE apparaissent plus comme des partenaires que comme des cibles) ; démultiplier l'audience en associant le sujet, transversal, à d'autres, à commencer par ceux portés par Coordination Sud à l'instar de ce qui s'est fait avec la Commission Genre
- Pour la formation : Réorganiser la formation en modules, plus aptes à s'adapter aux différents niveaux d'engagement (projets, gouvernance) et d'avancée des participants sur ces questions ; la raisonner en fonction des publics différenciés et de leurs besoins, de leur niveau d'avancement sur ces questions ; s'appuyer sur les éléments de capitalisation pour renforcer les contenus sur l'opérationnalisation
- Pour l'accompagnement entre pairs : Revendiquer, valoriser, et communiquer sur le soutien à l'initiation de dynamiques (soit les phases amont du cycle projet), et non à la mise en œuvre de projets ; adapter les conditions notamment, d'identification des structures accompagnantes en dehors des membres, et financières pour éviter un investissement bénévole qui pourrait être décourageant
- Pour la capitalisation la valorisation, la diffusion : Se doter d'une stratégie de diffusion ; Systématiser la capitalisation pour disposer de matériau valorisable dans les autres activités, notamment la formation ; Valoriser les apprentissages et les porter au titre du projet PAJ pour éviter les risques d'invisibilité des apports du programme.

Mais au-delà des besoins d'amélioration des activités, des enjeux institutionnels se posent, que les représentant·e·s des membres doivent identifier clairement :

- La visibilité et la lisibilité du projet PAJ, y compris au sein de Coordination Sud, passe *a minima* par un logo et une charte graphique qui lui est propre
- L'exemplarité des organisations membres et leur montée en puissance sur ces questions de jeunesse actrices. A cet égard, elles méritent d'être considérées comme dans le premier cercle des « publics » du projet PAJ
- La diffusion des pratiques ici et là-bas avec un fort ancrage territorial

- Une fonction d'espace ressource (méthodologie, outils, indicateurs...) qui articule l'expertise du programme avec celles des acteurs structurants du secteur, et aussi d'autres dont les enjeux se rejoignent

Reste qu'à leur niveau les moyens d'action sont limités. Les représentant-e-s actuel-le-s des organisations sont pour la plupart des profils opérationnels qui ont pour beaucoup des difficultés à diffuser le programme en interne de leur organisation.

Car ce qui se pose fondamentalement pour le programme et la réussite de ses activités, relève du portage politique et stratégique par les membres du consortium et au-delà de la CJSI et de Coordination Sud. Comment portent-ils, au-delà des déclarations d'intention, cet enjeu qui est devenu prioritaire pour les politiques publiques ? Si la dimension accompagnement de projets de jeunes est relativement investie, les autres le sont moins, parce qu'elles relèvent aussi de changements plus profonds :

- de leur organisation pour pouvoir laisser de la place aux jeunes : le fort *turn over* traduit une difficulté pour ces derniers à conjuguer leurs valeurs et les réalités du secteur, avec en plus, peu ou pas de perspectives d'évolution
- de leurs représentations et de leur posture : rapports de pouvoir entre les générations, rapports au pouvoir au sein des instances notamment.

Ces enjeux renvoient aussi à la constitution du Consortium. Des organisations qui n'en font pas partie témoignent de leur intérêt par leur participation régulière à la CJSI. Les impliquer plus et s'appuyer sur leur motivation apparaît nécessaire.

Partager le sens de l'engagement collectif, une vision de l'avenir et des changements recherchés l'est aussi pour ce programme à l'objet protéiforme, qui souffre pour l'instant d'un manque de liants, de sens et de direction en commun.

VI. Annexes

1. Annexe 1 : Liste des personnes ou groupes interrogés

Membres consortium

- E&D : Claire de Sousa Reis, Déléguée Générale ; Anaïs Mesnil, Coordinatrice PAJ
- Cnajep / GT Echanges de pratiques : Alexandra Theyre, Déléguée Générale Adjointe
- Solidarité Laïque / GT Formation : Camille Joseph, chargée des ressources pédagogiques ECSI
- Plan International France / GT Plaidoyer : Perrot, Michelle, Directrice du plaidoyer et de l'engagement des jeunes
- Equipop : Lucie Daniel, Experte plaidoyer
- Forim : Tilate KOMBATE, Chargée de suivi projets jeunesses
- France Volontaires : Lucie Morillon Directrice pôle étude, mobilisation, plaidoyer
- La Guilde Européenne du Raid : Marie Cruse, Responsable de l'Agence des Microprojets
- Migrations & Développement : Grazia VULCANO, Chargée de projets internationaux
- Scouts et Guides de France : Elise WILHELM et Marie-Rose Asker, Chargées de projet "habiter autrement la planète »

Accompagnement par les pairs

- Geres : Romain Donda, Responsable mobilisation citoyenne
- Eurasia net : Bertrand Soulcé, Directeur
- Suivi CSC Bohain

Coordination Sud et CJSI

- Mélanie Pelascini, Chargée de mission analyse et plaidoyer (suivi commission CJSI)
- Reynald Blion, Directeur
- Olivier Bruyeron

Acteurs Jeunesses et SI

- ISF : Margot Chatard, Chargée de projet "Activités Internationales »
- F3E : Claire de Rasily, Responsable de programme PACS
- Karine May, service International et Europe, Ville de Rennes
- CIIRMA : Franck Fortuné, Délégué Général

Partenaires institutionnels

- AFD : Nicolas Lejosne, Responsable jeunesse, DPA-OSC
- MEAE-DGM/CIV : Anne-Charlotte Dommartin, Déléguée relations avec la société civile ; Claire Chane Ching - Volontariat, jeunesse, sport

Réunions collectives et ateliers

- Jury de la session 2022 - accompagnement par les pairs

- Atelier de restitution de l'accompagnement jeunesse, FORIM
- Réunion des partenaires du projet Erasmus +, EPYP
- Formation RRMA + Réunion préparation CJSI
- Première CJSI de l'année 2022
- GT Formation
- Point chantier PAJ2 - CA d'E&D
- Focus Groupe RRMA : Resacoop, (ARA), Gescod (Grand Est), Ycid (Yvelines)

2. Annexe 2 : le périmètre de l'évaluation

	Contributions du projet en termes de transversalisation des questions de jeunesses	Contributions du projet en termes de structuration du milieu associatif, son influence auprès des pouvoirs publics et du secteur de la solidarité internationale	Leçons apprises du travail en consortium pluri-acteurs et sa plus-value
Pertinence	<p>Quelle perception du PAJ par les parties prenantes ? La stratégie d'intervention du projet est-elle pertinente ? Dans quelle mesure, les objectifs, résultats et approches du projet sont adéquats/compatibles avec l'écosystème dans lequel il s'insère (enjeux, stratégies, politiques) ? Quelle inscription des enjeux Jeunesses dans une approche plus globale de l'intersectionnalité (dont le Genre est une autre composante) ?</p>	<p>Quelle valeur ajoutée a le projet vis-à-vis des autres projets portés en propre par les organisations membres du collectif ? Respecte-t-il le principe de subsidiarité entre le collectif et les membres ? Quelle valeur ajoutée pour des OSC de taille, moyens et champs d'action variés de collaborer ? Quelles synergies avec d'autres acteurs collectifs impliqués, comme le F3E ?</p>	<p>Comment la stratégie d'intervention du projet s'est-elle adaptée aux changements de contexte ou obstacles rencontrés ? comment prend-elle en compte la montée en puissance d'autres acteurs sur le sujet ? Quel apport /plus-value du consortium par rapport aux autres espaces multi-acteurs de transversalisation des questions de jeunesses ?</p>
Cohérence	<p>Comment les apports de PAJ interfèrent-ils avec les autres influences/initiatives de transversalisation des questions de jeunesses (par exemple le groupe Enfance au sein de COORDINATION SUD) ? sont-ils compatibles/complémentaires ? Comment les apports de PAJ interfèrent-ils avec les influences/initiatives de genre (notamment au sein de COORDINATION SUD) ?</p>	<p>Les modalités partenariales et/ou collaboratives entre les membres du consortium, les partenaires publics et associatifs sont-elles optimales pour garantir les évolutions souhaitées ? Les moyens et modalités mis en œuvre sont-ils compatibles avec l'ensemble des propositions du programme ?</p>	<p>Quelle est la valeur ajoutée de E&D, association de jeunes pour les jeunes, en tant que chef de file du consortium ? Quel sens partagé entre les membres ? quels intérêts communs ? quelle place du PAJ dans la stratégie globale des organisations ?</p>
Efficacité	<p>La transversalisation des questions de jeunesses a-t-elle été renforcée dans sa structuration, sa reconnaissance et son attractivité par la communauté d'acteur.trice.s de SI ?</p>	<p>Le projet PAJ et la commission JSI contribuent-ils au renforcement des capacités des membres ? Dans quelle mesure ? Comment ? Quels sont les résultats de la stratégie d'intervention sur : le renforcement des capacités des organisations membres du Consortium (en gestion de projet, animation de réseau, conception d'activités éducatives, suivi-évaluation, etc.et en plaidoyer) ? la mutualisation, le partage des pratiques et le travail collectif entre les membres ? la capacité technique et financière des organisations membres ? les pratiques de transversalisation des questions de jeunesses de la commission CJSI ? quelle diffusion des apprentissages (publications notamment) vers le secteur et au delà ?</p>	<p>Le consortium et son management favorise-t-il l'efficacité du programme ? Quelle co-construction et modes de travail collectif ?</p>
Efficience	<p>Quelle efficience des outils, dispositifs et activités en termes d'investissements humains et de capacités, de ressources et de modalités d'accompagnement et d'intervention dans les quatre axes</p>	<p>Quels progrès réalisés par les membres et les partenaires dans leurs capacités d'intervention et d'influence.</p>	<p>Quelle efficience des dispositifs financiers (financements en cascade notamment) et quel équilibre trouvé entre activités individuelles et collectives ?</p>

	stratégiques ?		
Impacts et effets	<p>Quels sont les changements ou perspectives de changements apportés par le projet PAJ dans les quatre axes stratégiques qu'il investit ?</p> <p>Quel réinvestissement dans les pratiques et activités des organisations ?</p>	<p>Quelles sont les répercussions du projet PAJ sur les autres acteur.trice.s de la commission CJSI ? , sur l'évolution des politiques publiques et autres initiatives complémentaires ?</p> <p>Quels effets pour les membres de Coordination Sud non membres de la Commission CJSI ? Quelle montée en compétences sur ces questions et prise en compte d'une approche globale et systématique des problématiques ? comment cela se traduit-il dans l'action ?</p> <p>Comment le projet PAJ favorise-t-il une évolution des pratiques pour l'ensemble du secteur de la SI et au-delà ? Comment s'articule-t-il avec les autres projets structurants, collectifs et individuels, visant le pouvoir d'agir des jeunes ?</p>	<p>Quelles productions (documents de position, études, séminaires, etc.) de la commission CJSI rendues visibles ? quels apports du PAJ au secteur ?</p>
Durabilité/perspectives	<p>L'approche de transversalisation des questions de jeunesse parmi les membres du consortium et de la commission a-t-elle ouvert chez eux et leurs partenaires de nouvelles perspectives/aspirations d'engagement ? Lesquelles ? Comment la phase 2 pourra-t-elle les prendre en considération ?</p> <p>Comment se traduit la meilleure prise en compte de la transversalisation des questions de jeunesse par les acteur.trice.s de la SI et par les pouvoirs publics ? Quelles nouvelles perspectives/aspirations se dégagent ? Comment la phase 2 pourra-t-elle les prendre en considération ?</p> <p>Quelles prises en compte de l'évolution des enjeux ?</p>	<p>Quelles sont les perspectives ouvertes sur : la reconnaissance et la capacité d'influence des associations ? les politiques publiques ?</p>	<p>Quel avenir pour le consortium ? Sous quelles formes ? Avec quelles fonctions ?</p> <p>Quel portage politique et institutionnel du PAJ ? Au-delà, quelles perspectives pour la CJSI ?</p> <p>Quels enjeux de l'implication différenciée des organisations ? qui s'investit, qui s'implique et peut s'impliquer ? quels leviers d'amélioration du fonctionnement collectif ?</p> <p>Quelle durabilité des Groupes de travail au regard de leur fonctionnement et de leur efficacité ?</p> <p>Quelles évolutions envisager compte tenu des perspectives ouvertes par le projet PAJ, les aspirations des membres de la commission CJSI et l'évolution des acteurs dont Coordination Sud, des enjeux et du contexte ?</p> <p>Comment s'articulent les effets à long terme recherchés par le PAJ et le caractère court terme de l'opérationnel au sein des organisations ?</p> <p>Comment les recommandations s'articulent au travail réalisé par les organisations sur la suite du programme ?</p>
En transversal	<p>A quel point les enjeux de genre et d'intersectionnalité et plus largement l'approche par les droits (cf. ses principes d'égalité et de non discrimination : participation, responsabilité, universalité, indivisibilité des droits humains) sont-ils pris en compte de façon suffisamment transversale dans la stratégie ?</p> <p>A quel point les enjeux environnementaux et climatiques sont-ils pris en compte de façon suffisamment transversale dans la stratégie ?</p>		

3. Annexe 3 : le déroulé de la mission

Activités	Objectifs	Agenda	Réalisé
Phase de cadrage	<ul style="list-style-type: none"> • La <u>note de cadrage</u> précise les modalités techniques et pratiques de la mission • Elle est discutée et validée par le COPIL 		
RDV de lancement de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaissance et échanger à la fois sur les TDR et l'offre technique : se mettre au diapason avec le coordinateur - Prévoir la phase de cadrage 	06/12	- Visio-conférence avec Claire De Sousa Reis
Analyse documentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la documentation à la compréhension du cahier des charges - Reconstituer les principes stratégiques et opérationnels du projet, en figurer le développement chronologique, apprécier la qualité des outils de gestion et de suivi-évaluation et des livrables issus du programme, etc. 	12/21 – 01/22	
Entretiens préliminaires	<ul style="list-style-type: none"> - Récouter les aspirations et attentes spécifiques d'un échantillon d'acteurs vis-à-vis de la mission ; - Identifier les enjeux et problématiques perçues par quelques parties prenantes clés (notamment AFD) ; 	12/21-01/22-	Entretiens avec E&D et notamment Anaïs Mesnil, coordinatrice PAJ – 16/12/2021
Réunion de cadrage (initialement prévue avec le COPIL)	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaissance et échanger à la fois sur les TDR et l'offre technique : se mettre au diapason et préciser quelques points soulignés par les commanditaires lors de la lecture critique de notre offre 	16/01/22	Réunion de cadrage avec E&D et le F3E
1^{er} Copil de cadrage		03/02/2022	Présentation de la note de cadrage
Rédaction de la note de cadrage	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des points d'attention du commanditaire (sur l'offre) dans la note de cadrage 	15/02/22	Finalisation de la note de cadrage suite aux retours des commanditaires
Cartographie des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> -Déterminer avec chaque partenaires du consortium: <ul style="list-style-type: none"> - les échantillons ; 	12/21-01/22	Enquête à distance – 6 retours

	<ul style="list-style-type: none"> - les visites de terrain, - les dispositions spécifiques d'enquête et d'animation adaptées à leurs publics, interlocuteurs et agendas <p>en vue de planifier le déroulement de la mission d'évaluation</p>		
COPIL 1	Obtenir la validation de la <u>note de cadrage</u> par le COPIL		
Phase rétrospective	<ul style="list-style-type: none"> ● Un état des lieux des pratiques est réalisé ● Les données nécessaires à l'analyse des critères du CAD et des questions évaluatives sont récoltées ● Les constats initiaux, les thèmes et champs d'évolution sur lesquels tirer des prospectives sont établis. 		
Entretiens individuels ou groupés (Focus groups)	- Interroger en profondeur les différents bénéficiaires, partenaires et interlocuteurs du programme afin de recueillir leurs points de vue, appréciations et suggestions	01 et 04/22	<ul style="list-style-type: none"> - 21 entretiens semi-directifs (à distance) avec des parties prenantes internes / externes (hors E&D) - un focus groups organisé avec des RRMA
Travail situé	- Assister à des activités du programme et rencontrer les parties prenantes dans leurs milieux pour éprouver les conditions de mise en œuvre des activités du programme-	02 et 04/22	<p>L'observation des activités qui se pour la plupart déroulées en vision a concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1 session de formation organisée avec la Ville de Rennes (3 demi-journées) ● Formation RRMA+ Réunion préparation CJSI ● 1 réunion entre CSC Bohain et SGDF animée par E&D dans le cadre d'un accompagnement par les pairs ● Atelier de restitution de l'accompagnement par les pairs du FORIM par le REF (1 jour en présentiel) ● 1 réunion du Jury de la session 2022 - accompagnement par les pairs ● 1 Réunion des partenaires du projet Erasmus +, EPYP ● Point chantier PAJ2 - CA d'E&D

			<ul style="list-style-type: none"> • Première CJSI de l'année 2022
Phase prospective	<ul style="list-style-type: none"> • Des prospectives sont dégagées, co-construites pour amender la vision du programme et émettre des recommandations stratégiques déclinées très rapidement en propositions opérationnelles (activités potentielles à mettre en place de court à long terme). 		
Analyse et discussion des matériaux acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Restituer et mettre en discussion nos constats et observations auprès du COFIL - Préparer l'atelier changement 	08/04 /22	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des résultats et analyses de la mission - animation d'un atelier sur les changements
Atelier prospectif	<ul style="list-style-type: none"> - Reformuler la vision du programme et esquisser les voies pertinentes de changement à suivre pour parvenir aux ambitions affichées. - Soulever des points de tension et de convergence. 		
Entretiens individuels complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir nos éléments d'analyse 		
Phase de formulation	<ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions et recommandations sont formulées puis appropriées et validées par les parties prenantes, qui sont en mesure de les mettre en application 		
Rapport provisoire	<ul style="list-style-type: none"> - Un <u>rapport provisoire</u> sera rédigé incluant l'ensemble des matériaux produits. 	05/22	<ul style="list-style-type: none"> - Les remarques et amendements du COFIL sont livrés par écrit et de manière consolidée aux consultants
Rapport final et synthèse	<ul style="list-style-type: none"> - Un <u>rapport final</u> sera rédigé et validé par le COFIL - Une <u>synthèse</u> sera élaborée pour mettre en exergue et valoriser les résultats observés lors du travail d'évaluation et présenter les nouvelles pistes esquissées pour PAJ2. 	05/22	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du rapport final et synthèse - Validation du COFIL et restitution élargie.